

Tableau 13¹
Estimation du coût marginal du programme en crédits-professeur

Programmes de 1 ^{er} cycle	Coût marginal en crédits-professeur	Précisions concernant le calcul
B en arts visuels (orientation ens.)	6 cr.	Il y a deux programmes spécialisés en arts visuels. On compte 72 cr. dans la discipline principale du BAV (orient. ens.) et 96 cr. dans le BAV. La plupart des cours peuvent être suivis dans l'un ou l'autre des programmes sauf les deux cours (ARV12402 et ARV12403) qui se donnent seulement dans le BAV (orient. ens.). Ce sont ces deux cours qui contribuent au coût marginal de ce programme.
BA spéc études littéraires	18 cr.	Ce programme de spécialisation compte 45-51 crédits dans la discipline LITT. La majeure BA (maj. étud. franç.) qui compte 48 crédits LING et LITT (p. ex. 15-33 crédits LING et 15-33 crédits LITT) tire son programme de deux spécialisations, LITT et LING. La différence entre la spécialisation LITT et la majeure sont 4 cours LITT [(LITT1403 Intro aux études littéraires, LITT4400 Théories de la littérature, LITT4451 Recherche en littérature et LITT4452 Projet en études littéraires) qui sont obligatoires dans la spécialisation et peuvent être suivis comme cours à option dans la majeure. Cela étant, le coût marginal de la spécialisation est la différence entre les 51 crédits maximum LITT de la spécialisation et les 33 crédits maximum LITT de la majeure.
BA spéc linguistique	18 cr.	Ce programme compte 42-51 crédits dans la discipline principale. Voir commentaire précédent pour précisions sur la majeure qui tire son programme des spécialisations LING et LITT. La différence entre la spécialisation LING et la majeure sont les 2 cours LING [LING4990 La recherche en linguistique et LING4991 Projet en linguistique] qui sont obligatoires dans la spécialisation et peuvent être suivis comme cours à option dans la majeure. Le coût marginal de la spécialisation est la différence entre les 51 crédits maximum LING de la spécialisation et les 33 crédits maximum LING de la majeure.
BA spéc géographie	12 cr.	Le programme de spécialisation compte 60 crédits dans la discipline principale tandis que la majeure en compte 48. Seuls 3 cours diffèrent entre les cours à option des deux programmes: GEOG4798 (Stage en milieu de travail, un cours de 6 cr.) et GEOG4998 (Mémoire, un cours de 6 cr.) pour un total de 12 crédits réservés à la spécialisation tandis que GEOG4723 (Stage en milieu de travail) de 3 crédits est réservé à la majeure. Le coût marginal de la spécialisation est la différence entre les 60 crédits de la spécialisation et les 48 crédits de la majeure.
BA spéc histoire	18 cr.	Le programme de spécialisation compte 66 crédits dans la discipline principale tandis que la majeure en compte 48. Seuls 2 cours diffèrent entre les cours à option des deux programmes: HIST4000 (Mémoire I) et HIST4001 (Mémoire II) pour un total de 6 crédits qui sont réservés à la spécialisation. Le coût marginal de la spécialisation est la différence entre les 66 crédits de la spécialisation et les 48 crédits de la majeure.
BA spéc philosophie	18 cr.	Le programme de spécialisation compte 66 crédits dans la discipline principale tandis que la majeure en compte 48. Seuls 3 cours obligatoires diffèrent entre les deux programmes: PHIL3502 (Exercices d'hist. de la philo, un cours de 3 cr.) et PHIL4692 (Essai philosophique II, un cours de 6 cr.) pour un total de 9 crédits réservés à la spécialisation tandis que PHIL4691 (Essai philosophique I) de 3 crédits est réservé à la majeure. Le coût marginal de la spécialisation est donc la différence entre les 66 crédits de la spécialisation et les 48 crédits de la majeure.

¹ Une version ajustée de ce tableau (le **Tableau 13A**) se trouve à la suite de ce questionnaire (dans l'Annexe III), et reflète le ratio du coût marginal par le nombre d'inscriptions aux programmes.

Programmes de 1 ^{er} cycle	Coût marginal en crédits-professeur	Précisions concernant le calcul
BSc spéc Économie	18 cr.	Le programme de spécialisation compte 60 crédits dans la discipline principale tandis que la majeure en compte 42. Seuls 2 cours obligatoires pour un total de 9 crédits diffèrent entre les deux programmes: ECON4200 (Économétrie I, cours de 3 cr.) et ECON4990 (Projet de recherche empirique, cours de 6 cr.) qui se trouvent dans la spécialisation. Bien que ces cours ne soient pas spécifiquement réservés à la spécialisation, il est peu probable que les étudiants de la majeure les fassent en raison du profil de leur programme et les crédits de cours exigés au niveau 4XXX. Il s'avère donc que le coût marginal de la spécialisation est la différence entre les 60 crédits de la spécialisation et les 42 crédits de la majeure.
BSc spéc sociologie	18 cr.	Le programme de spécialisation compte 69 crédits dans la discipline principale tandis que la majeure en compte 51. Seul 1 cours obligatoire diffère entre les deux programmes, soit SOCI406 (Projet de recherche) qui se trouve dans la spécialisation. Le coût marginal de la spécialisation est la différence entre les 69 crédits de la spécialisation et les 51 crédits de la majeure.
BSc spéc chimie (régime régulier et régime coop)	23 cr.	Le programme de spécialisation compte 76 crédits dans la discipline principale tandis que la majeure en compte 53. La différence entre les deux se constate par les 9 cours obligatoires (pour un total de 25 crédits) dans la spécialisation qui reviennent dans une liste de cours à option dans la majeure. Le coût marginal de la spécialisation est la différence entre les 76 crédits de la spécialisation et les 53 crédits de la majeure.
B appl en intervention touristique	Aucun coût marginal	Il y a deux programmes spécialisés dans le domaine touristique: le BAIT qui compte 24-36 crédits dans la discipline principale (programme articulé avec le CCNB où seules les 2 dernières années se font à l'Université) et le B.Récroo qui en compte 75. La banque de cours RETO sert à la fois au BAIT et au B.Récroo. Puisque le programme de récréo en compte plus que le BAIT, il n'y a aucun coût marginal pour le BAIT.
Programmes de maîtrise	Coût marginal en crédits-professeur	Précisions concernant le calcul
Maîtrise en droit	600\$ par thèse + 3 cr. pour le séminaire	Progr. de 42 cr. : Thèse de 30 cr. + 1 cours de 3 cr. de lectures dirigées et recherches + 9 cr. de cours à option tirés de la même liste à option que les étudiants au LLB. La conclusion c'est que le coût marginal correspond aux crédits d'encadrement de la thèse et les 3 crédits de cours de lectures dirigées.
MA (histoire)	1 cr./thèse + 12 cr. de cours	Ce programme de 42 crédits compte une thèse de 30 crédits et 3 cours obligatoires (12 cr.) Le coût marginal est donc la somme des crédits d'encadrement de thèse + les 12 crédits de cours.
Maîtrise en français	Aucun coût marginal	Il y a trois programmes de maîtrise en français, l'un professionnel, les deux autres avec thèse. Le programme professionnel, la M.Fr., compte 30 crédits, dont 6 crédits pour un Mémoire (en LITT ou LING) et 24 crédits de cours à option (choisis parmi une liste de 16 cours LING et 16 cours LITT). Les deux programmes avec thèse, la MA (sc. lang.) ci-dessous et la MA (étud. litt.), comptent chacun 42 crédits avec une thèse de 30 crédits et 12 crédits de cours à option (tirés d'une liste de 16 cours où l'étudiant doit en choisir 4). Cette liste consiste des mêmes cours LITT (pour la MA étud. litt.) et LING (pour la MA sc. Lang.) que ceux paraissant dans la liste des cours à option de la M. Fr. D'ailleurs, ce sont les mêmes cours LITT et LING qui paraissent aussi dans la liste des cours à option des deux programmes de doctorat pour ces mêmes disciplines. Cela étant, il ne semble pas y avoir de crédits-professeur additionnels par année nécessaires dans la discipline pour assurer l'offre de ce programme puisque les cours peuvent aussi servir à 2 autres programmes de maîtrise et 2 programmes de doctorat. Dans les circonstances, il n'y aurait pas de coût marginal pour la M. Fr.

Programmes de maîtrise	Coût marginal en crédits-professeur	Précisions concernant le calcul
MA (sciences du langage)	Aucun coût marginal	Ceci est l'un des deux programmes avec thèse faisant partie du trio de programmes de maîtrises en français décrits ci-dessus. Puisque les cours LING qui paraissent dans la liste des cours à option de ce programme sont aussi les mêmes que ceux du programme de doctorat en sciences du langage, ceci a pour effet de neutraliser le coût marginal du programme de maîtrise.
MSc (chimie)	2cr./thèse (1 cr./an) + 12 cr. de cours	Ce programme de 45 crédits compte une thèse de 33 crédits + 6 crédits obligatoires (4 cours dont 1 séminaire de recherche de 1 cr.) + 6 crédits de cours à option (2 cours). Le coût marginal est donc la somme des crédits d'encadrement de thèse + les 12 crédits de cours.
MA en éducation (admin. scolaire)	0,5 cr. par étudiant inscrit à la thèse	Il y a deux programmes de maîtrise en éducation (administration scolaire), l'un professionnel, l'autre avec thèse. Les deux sont de 45 crédits et le profil des cours auxquels ils font appel est identique dans les deux programmes. Toutefois, la différence se joue au niveau du nombre de cours obligatoires vs les cours à option. Dans le cas de la MEd, on compte 30 crédits de cours obligatoires (10 cours) et 6 crédits de cours à option (2 cours) en plus du Mémoire de 9 crédits. Dans le cas de la MAEd, on dénombre 9 crédits de cours obligatoires (3 cours), 15 crédits de cours à option (5 cours) et la Thèse de 21 crédits. C'est donc la différence entre les crédits d'encadrement de la thèse (1,5 cr./étud.) moins ceux du mémoire (1 cr./étud.) qui contribuent au coût marginal de la MAEd.
MA en éducation (enseign. ressource)	0,5 cr. par étudiant inscrit à la thèse	Il y a deux programmes de maîtrise en éducation (enseignement ressource), l'un professionnel, l'autre avec thèse. Les deux sont de 45 crédits et le profil des cours auxquels ils font appel est identique dans les deux programmes. Toutefois, la différence se joue au niveau du nombre de cours obligatoires vs les cours à option. Dans le cas de la MEd, on compte 33 crédits de cours obligatoires (11 cours) et 3 crédits de cours à option (1 cours) en plus du Mémoire de 9 crédits. Dans le cas de la MAEd, on dénombre 12 crédits de cours obligatoires (4 cours), 12 crédits de cours à option (4 cours) et la Thèse de 21 crédits. C'est donc la différence entre les crédits d'encadrement de la thèse (1,5 cr./étud.) moins ceux du mémoire (1 cr./étud.) qui contribuent au coût marginal de la MAEd.
MA (orientation)	0,5 cr. par étudiant inscrit à la thèse	Il y a deux programmes de maîtrise en orientation, l'un professionnel, l'autre avec thèse. Les deux sont de 66 crédits et le profil des 45 crédits obligatoires (14 cours) est identique dans les deux programmes. Là où ça diffère, c'est au niveau des 21 crédits restants: une thèse de 21 crédits pour la MA Orient versus un mémoire de 9 crédits + 12 crédits à option (4 cours) pour la M Orient. Ces cours à option doivent être choisis à partir de deux listes (l'une comptant 5 cours EDUC et l'autre 8 cours ORCO) et ces cours ne font pas partie du profil de la MA Orient. Donc, le coût marginal revient à la différence entre les crédits d'encadrement de la thèse (1,5 cr./étud.) moins ceux du mémoire (1 cr./étud.).

26) Taux de placement et Taux de poursuite des études des diplômées et diplômés

Il s'agit de fournir le taux de placement et le taux de poursuite des études de vos diplômées et diplômés des années 2001-2002 à 2010-2011. On veut identifier :

- i. le pourcentage des diplômées et diplômés qui ont intégré directement le marché du travail dans un poste lié ou non à leurs études dans les douze (12) mois suivant l'obtention du diplôme de votre programme;
- ii. le pourcentage des diplômées et diplômés qui ont poursuivi leurs études dans les douze (12) mois suivant l'obtention du diplôme de votre programme avant de démarrer leur carrière.

Ces informations constituent une partie de la réponse à la question sur la pertinence sociale du programme. Vous trouverez les données sur le nombre de diplômées et diplômés de votre programme dans le tableau 1 de ce Guide d'évaluation et questionnaire. Veuillez les transposer dans le tableau prévu à cette fin à la question 26 du Formulaire-réponses. Il se peut que vous ne puissiez rejoindre l'ensemble des diplômées et diplômés donc le résultat devra être fondé sur le nombre de personnes rejointes.

Formule utilisée pour le
taux de placement

$$= \frac{\text{Nombre de diplômé.e.s intégrant directement le marché du travail dans les 12 mois suivant diplôme du progr. ciblé}}{\text{Nombre total de diplômées et diplômés sondés}}$$

Formule utilisée pour le taux
de poursuite des études

$$= \frac{\text{Nombre de diplômé.e.s poursuivant études dans les 12 mois suivant diplôme du programme ciblé}}{\text{Nombre total de diplômées et diplômés sondés}}$$

Tableau 14
Taux de placement / Taux de poursuite des études des diplômées et diplômés

	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre total de diplômées et diplômés du programme ¹										
Nombre de diplômées et diplômés sondés										
Nombre ayant obtenu poste lié aux études 12 mois après le diplôme ²										
Nombre ayant obtenu poste non lié aux études 12 mois après le diplôme ²										
Taux de placement après 12 mois										
Nombre ayant poursuivi études										
Taux de poursuite des études										

¹ Consulter le tableau 1 du Guide d'évaluation et questionnaire pour trouver le nombre de diplômés de votre programme.

² Afin de déterminer si le poste est lié aux études, prière d'utiliser une interprétation large de la chose (p. ex. peu importe la discipline principale d'une ou d'un diplômé universitaire, elle ou il peut occuper un poste de nature généraliste qui sans être lié directement à ses études lui permet néanmoins d'utiliser les nombreuses compétences transversales acquises dans le cadre de ses études universitaires.)

27) Toute information additionnelle ou tous renseignements pertinents liés à la Section IV - Qualité et rendement du programme selon des critères et indicateurs précis

V Relation avec les autres programmes de l'Université de Moncton

28) Quelles sont les exigences d'admission à votre programme de maîtrise?

- un Baccalauréat avec spécialisation _____
- un Baccalauréat avec majeure _____
- autres exigences : _____
- Commentaires additionnels : _____
- S/O (prière de cocher cette case si votre programme n'est pas un programme de 2^e cycle) _____

29) Nombre d'étudiantes et d'étudiants hors discipline inscrits aux cours disciplinaires des programmes ciblés

La relation entre les programmes devient évidente lorsqu'on constate à quel point certaines disciplines fondamentales sont appelées à offrir des cours de service à un nombre considérable d'étudiants hors discipline. Cette situation de fait ressort dans les tableaux 4 et 5 lorsqu'on constate l'écart entre les ratios d'inscrits par crédits enseignés des niveaux 1000-2000 et 3000-4000-5000 de certaines disciplines.

Le tableau 15 approfondit la question en mettant en relief le pourcentage d'étudiants hors discipline qui est inscrit aux cours disciplinaires des programmes ciblés. Le résultat indique que la fréquentation étudiante est beaucoup plus élevée dans les disciplines fondamentales que dans les disciplines professionnelles, ce qui est tout à fait cohérent avec les renseignements glanés des tableaux 4 et 5.

Une réponse à la question 29 n'est pas essentielle puisque toutes les données sur les cours disciplinaires des programmes ciblés de l'Université de Moncton sont fournies dans le tableau 15. Si, toutefois, vous jugez opportun de commenter la situation de votre programme en lien avec la discipline, un encadré sera disponible à la question 29 du Formulaire-réponses pour y inscrire vos commentaires.

Tableau 15

Proportion d'inscrits hors discipline dans les cours disciplinaires des programmes ciblés, pour période 2005-2006 à 2010-2011

1	2	3	Étudiants inscrits dans programme										11	12	13	14	15	16	17	
			Programmes de la discipline		2005-2006		2007-2008		2009-2010		2010-2011									Moyenne annuelle d'inscrits dans le programme
Stige	Discipline	Moyenne annuelle des inscriptions dans les cours 1000-4000 de la discipline ¹	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17				
		Chiffres tirés du tableau 4		Chiffres tirés du tableau I (Annexe I)										\sum (colonnes 5 à 10) ÷ 6	Tirés du Répertoire	Nombre de cours -- durée du programme	Colonnes 11 x 13	Somme de la colonne 14 pour les programmes compris dans la discipline	Colonne 3 moins Colonne 15	Colonne 16 - Colonne 3
ARVI	Arts visuels	362		10	9	10	10	19	17	12,5	20	5,0	62,5	209	154	42,4%				
				25	23	24	26	26	22	24,3	24	6,0	146,0	209	154	42,4%				
				12	8	14	13	19	17	13,8	29	7,3	100,3							
CHIM	Chimie	2075		4	3	3	5	6	4	4,2	20	5,0	20,8	155	1920	92,5%				
				8	6	5	7	4	6	6,0	17	5,7	34,0							
				11	14	14	17	14	12	13,7	19	4,8	64,9							
ECON	Économie	1016		6	8	8	5	13	12	8,7	14	3,5	30,3	95	921	90,6%				
				5	6	6	4	2	1	4,0	20	5,0	20,0							
				11	14	11	16	7	10	11,5	16	4,0	46,0							
GEOG	Géographie	531		9	9	6	8	6	2	6,7	16	5,3	35,6	102	429	80,9%				
				11	15	13	9	9	11	11,3	22	5,5	62,3							
				16	20	21	26	29	25	22,8	16	4,0	91,3							
HIST	Histoire	794		23	34	33	42	36	39	34,5	15	5,0	172,5	326	468	58,9%				
				6	6	6	16	21	14	11,5	14	3,5	40,3							
				10	13	18	16	9	10	12,7	11	2,8	34,8							
LING	Linguistique	617		60	51	58	51	41	36	49,5	8	2,7	132,0	207	410	66,4%				

Sigle	Discipline	Moyenne annuelle des inscriptions dans les cours 1000-4000 de la discipline ¹	Étudiants inscrits dans programme								Moyenne annuelle d'inscrits dans le programme	Nombre de cours exigés dans la discipline principale du programme	Moyenne annuelle de cours suivis dans la discipline principale du programme ²	Estimation de la moyenne annuelle de cours-étudiants suivis par des étudiants inscrits dans le programme ³	Estimation de la moyenne annuelle de cours-étudiants suivis par des étudiants inscrits dans la discipline ⁴	Estimation de la moyenne annuelle de cours-étudiants suivis par des étudiants hors discipline ⁵		
			2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	10	11							12	13
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17		
		Chiffres tirés du tableau 4		Chiffres tirés du tableau 1 (Annexe 1)								\sum (colonnes 5 à 10) = 6	Tirés du Répertoire	Nombre de cours → durée du programme	Colonnes 11 x 13	Somme de la colonne 14 pour les programmes compris dans la discipline	Colonne 3 moins Colonne 15	Colonne 16 - Colonne 3
LITT	Littérature	615		7	6	6	5	4	12	6,7	17	4,3	28,3					
				10	13	18	16	9	10	12,7	11	2,8	34,8					
				60	51	58	51	41	36	49,5	9	3,0	148,5	212	403	65,6%		
PHIL	Philosophie	868		4	4	3	2	7	4	4,0	21	5,3	21,0					
				8	7	6	3	3	4	5,2	16	4,0	20,7	42	826	95,2%		
				2	3	6	4	2	1	3,0	12	6,0	18,0					
RETO	Récréologie et tourisme	263		43	38	41	35	43	41	40,2	21	5,3	210,9	229	34	13,0%		
				8	10	16	12	10	13	11,5	22	5,5	63,3					
SOCI	Sociologie	1338		6	1	2	7	8	5	4,8	17	4,3	20,5	84	1254	93,7%		

Source : Statistiques préparées par le Comité sur la viabilité

¹ Ces chiffres sont tirés du tableau 4 du *Guide d'évaluation et questionnaire*.

² À partir du nombre de cours exigés dans la discipline principale du programme, on estime la moyenne annuelle des cours disciplinaires suivis par un étudiant dans ce programme.

³ Basé sur la moyenne annuelle de cours disciplinaires suivis par l'étudiant dans le programme, on multiplie ce chiffre par la moyenne annuelle d'inscrits au programme et ceci donne l'estimation de la moyenne annuelle de cours-étudiants suivis par ces étudiants.

⁴ Sur la foi du nombre de cours-étudiants suivis par programme, on fait la somme des cours-étudiants de l'ensemble des programmes de la discipline. Dans le cas où il existe un programme combiné de 5 ans en éducation secondaire avec majeure ou concentration dans la discipline, on inclut ces étudiants parce qu'ils s'inscrivent aux cours disciplinaires pendant leurs 3 premières années d'études.

⁵ Le nombre de cours-étudiants suivis par des étudiants hors discipline est la différence entre la moyenne annuelle des inscriptions aux cours disciplinaires moins la moyenne annuelle des cours-étudiants suivis par des inscrits aux programmes disciplinaires.

30) Toute information additionnelle ou tous renseignements pertinents liés à la section V

VI Rayonnement de la RDC et lien avec les études supérieures

Pour les fins de cette étude, le Comité a adopté la définition suivante :

Rayonnement de la RDC et lien avec les études supérieures : Ce que l'unité contribue à l'avancement de la discipline par l'intermédiaire des activités de RDC qui ont une incidence sur la qualité, l'attrait et par conséquent la viabilité du programme.

Le Comité estime que les données recherchées dans cette section sont des variables pertinentes qui permettent d'identifier l'apport des activités de RDC à la qualité du programme. Cela étant, sur la base des activités RDC de votre unité, veuillez fournir pour la période de janvier 2007 à décembre 2011, les informations pour les catégories ci-dessous selon le modèle exigé par la FESR dans le Dossier de renseignements personnels (http://www.umoncton.ca/fesr/files/fesr/wf/wf/pdf/FESR_Renseignementspersonnels_1.pdf).

31) Brevets¹

32) Contributions avec comité de lecture¹

33) Contributions sans comité de lecture¹

34) Actes créateurs¹

35) Divers¹

36) Financement détenu¹

¹ Prière de joindre au questionnaire un document qui relate l'ensemble des informations demandées aux questions 31), 32), 33), 34), 35) et 36) concernant les contributions RDC de votre unité et le financement détenu. Veuillez utiliser un format conforme à celui des sections 6 et 7 du Dossier de renseignements personnels de la FESR. Et afin de fournir un résumé quantitatif des catégories en question, prière de remplir le tableau synthèse, similaire au tableau 16 ci-après, trouvé à la suite de la question 36 du *Formulaire-réponses*.

Tableau 16
Résumé des contributions de votre unité à la RDC¹ pour la période 2007 à 2011 (par année de calendrier)

Catégories	Quantité	Sommaire du nombre d'activités par année de calendrier				
		2007	2008	2009	2010	2011
1. Brevets	Nombre de brevets obtenus					
2. Contributions avec comité de lecture	2.a) Publications					
	2.b) Communications					
3. Contributions sans comité de lecture	3.a) Publications					
	3.b) Communications					
4. Actes créateurs	Nombre d'actes					
5. Divers	Nombre d'activités (autres)					
	4.a) Nombre de subventions					
6. Financement détenu	4.b) Valeur en \$ (sur base annuelle)					

¹ Le même article ne peut être compté plus d'une fois dans le cas où il y a plus d'un auteur dans la même unité.

37) Circonstances particulières qui ont influencé la progression des travaux RDC de l'unité durant la période en question (p. ex. absence de programme de cycles supérieurs, membre de l'unité affecté à des tâches administratives ou en congé de maladie ou de maternité, réorientation des travaux de RDC, toute autre circonstance particulière).

38) Comment intégrez-vous les étudiantes et étudiants du programme ciblé dans vos travaux de RDC (p. ex. embauche d'été, projet de fin d'études, mémoires, etc.)?

39) Activités étudiantes de RDC et de communication depuis 5 ans

L'activité étudiante au chapitre de la RDC est souvent l'une des meilleures façons d'initier les étudiantes et les étudiants au monde de la recherche. En plus de fournir des collaboratrices et collaborateurs aux professeurs-chercheurs de l'unité, elle peut inciter les étudiantes et les étudiants à poursuivre leurs études et à contribuer à leur tour à l'avancement de la connaissance dans leurs propres domaines de prédilection. Afin de prendre connaissance de l'activité de RDC (tous cycles confondus) effectuée par les étudiants de votre unité depuis cinq ans, prière de remplir le tableau à la question 39 du Formulaire-réponses.

Tableau 17
Activités étudiantes de RDC et de communications (tous cycles confondus), 2006-2007 à 2010-2011

Année	Nombre d'étudiant.es participants	Liste des activités/communications étudiantes
Année 2006-2007		
Année 2007-2008		
Année 2008-2009		
Année 2009-2010		
Année 2010-2011		

40) Accès des diplômées et diplômés de votre programme à des programmes d'études supérieures dans d'autres universités

a) Accès des diplômées et diplômés de votre programme de baccalauréat à un programme de maîtrise dans d'autres universités : (Si votre programme n'est pas de 1^{er} cycle, veuillez passer à la question 40(b).)

Le profil de votre programme spécialisé (ou avec spécialisation) ouvre-t-il normalement la voie directement aux études de maîtrise?

Le profil de votre programme avec majeure, si vous en avez un, ouvre-t-il la voie directement aux études de maîtrise?

En général, vers quels universités et programmes vos diplômées et diplômés se dirigent-ils?

b) Accès des diplômées et diplômés de votre programme de maîtrise à un programme de doctorat dans d'autres universités : (Si votre programme n'est pas de 2^e cycle, veuillez passer à la question 41.)

Le profil de votre programme de maîtrise ouvre-t-il normalement la voie directement aux études de doctorat?

En général, vers quels universités et programmes vos diplômées et diplômés se dirigent-ils?

41) Nombre d'étudiantes et d'étudiants qui sont attirés aux programmes de 2^e cycle de l'Université de Moncton

Le tableau 18 fait état du nombre de nouveaux étudiants admis aux « programmes ciblés de 2^e cycle » depuis sept ans. Durant la période recensée, ces programmes ont compté en moyenne 10 nouveaux inscrits par année dont 65%, des détenteurs de diplôme de l'Université de Moncton, et 35%, des étudiants fréquentant l'UdeM pour la première fois.

Une réponse à la question 41 n'est pas essentielle puisque toutes les données des programmes ciblés de 2^e cycle de l'Université de Moncton sont fournies dans le tableau 18. Si, toutefois, vous jugez opportun de commenter la situation de votre programme, un encadré sera disponible à la question 41 du Formulaire-réponses pour y inscrire vos commentaires.

Tableau 18
Nouvelles admissions aux programmes ciblés de cycles supérieurs, 2004-2005 à 2010-2011

Programmes	2004-2005		2005-2006		2006-2007		2007-2008		2008-2009		2009-2010		2010-2011		Inscriptions moyennes par programme		Proportion par types d'admission	
	Type P	Type N	Type P	Type N	Type P	Type N	Type P	Type N	Type P	Type N	Type P	Type N	Type P	Type N	Type P	Type N	Type P	Type N
B. en droit - M. adm. Publique	0	0	0	0	1	1	0	1	0	1	1	0	2	0	0,4	0,4	50%	50%
B. en droit - M. adm. des affaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0	0,0	S/O	S/O
B. en droit - M. études de l'environ.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0,0	0,1	0%	100%
Maîtrise en droit	1	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0,3	0,3	50%	50%
M. ès arts (histoire)	0	1	1	2	1	1	2	0	2	1	4	0	1	0	1,6	0,7	69%	31%
M. ès arts (sciences du langage)	1	0	1	0	0	0	0	0	1	0	1	0	1	0	0,7	0,0	100%	0%
Maîtrise en français	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	2	0	0	0,0	0,4	0%	100%
M.A. éduc. (enseign. ressource)	0	0	1	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0,4	0,0	100%	0%
M.A. éduc. (enseignement)	3	1	0	0	1	0	2	3	0	0	1	0	1	0	1,1	0,6	67%	33%
M.A. éduc. (administ. scolaire)	1	0	0	0	0	0	0	1	1	1	1	1	1	0	0,6	0,4	57%	43%
M. ès arts (orientation)	2	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,6	0,0	100%	0%
M. ès sciences (chimie)	2	0	1	0	0	1	3	1	1	1	0	0	1	1,0	0,6	64%	36%	
Grand total	10	2	5	2	4	3	9	8	5	4	8	4	6	2	6,7	3,6	65%	35%

Type P = postule un autre diplôme (a déjà obtenu un ou plusieurs diplômes de l'Université de Moncton)

Type N = nouvelle admission à l'Université (provenant d'une autre université)

42) Toute information additionnelle ou tous renseignements pertinents liés à la section VI

VII Vision d'avenir et perspectives de développement du programme

43) À la lumière des données et des informations partagées jusqu'ici, prière d'articuler la vision de votre unité quant aux perspectives d'avenir et de développement du programme. Veuillez circonstancier le tout avec des enseignements qualitatifs et quantitatifs pertinents. Et si cela peut contribuer à la description de votre vision d'avenir, n'hésitez pas à porter un regard sur le contexte externe là où certains éléments peuvent expliquer des succès obtenus, des défis rencontrés ou des initiatives prises dans le cadre de vos efforts, ceux-ci touchant particulièrement au positionnement du programme à l'Université de Moncton comparativement au positionnement d'un programme similaire dans des universités de taille comparable, les stratégies de recrutement employées pour mettre le programme en évidence, la pertinence accordée à votre programme par la société en général et les gouvernements en particulier (par le biais des bourses notamment) et l'exploration de liens potentiels avec d'autres unités (y compris le CCNB) afin de mieux relancer le programme.

De plus, veuillez conclure vos propos en présentant votre propre recommandation, dûment justifiée, parmi les cinq possibilités suivantes émises par le Sénat académique lors de sa réunion du 29 octobre 2010 :

1. Le maintien du programme dans son état actuel;
2. Un plan de relance du programme;
3. Une proposition visant la transformation majeure du programme;
4. L'abandon du programme;
5. Toute autre option jugée porteuse d'une solution durable.

Tableau 13(A)

Ratio du coût marginal du programme (en crédits-professeur) révisé par André Leclerc et Francis LeBlanc par moyenne annuelle d'étudiants inscrits aux programmes, 2001-2002 à 2010-2011 (Programmes ciblés)

Programmes de 1er cycle	Coût marginal en crédits-professeur (révisé par André Leclerc et Francis LeBlanc)	Moyenne annuelle d'inscrits durant période 2001-2002 à 2010-2011	Ratio (coût marginal/nombre d'inscrits)
B appl en intervention touristique	0	3,4	0,00
B en arts visuels (orientation ens.)	3	9,8	0,31
BSc spéc chimie (régime régulier et régime coop)	11	13,5	0,81
BA spéc linguistique	8,5	9,5	0,89
BA spéc géographie	7	5,4	1,30
BScSoc spéc sociologie	13	9,9	1,31
BA spéc histoire	13	9,8	1,33
BScSoc spéc économie	16	12	1,33
BA spéc études littéraires	10	6,6	1,52
BA spéc philosophie	10	3,8	2,63

Programmes de maîtrise	Coût marginal en crédits-professeur (révisé par André Leclerc et Francis LeBlanc)	Moyenne annuelle d'inscrits durant période 2001-2002 à 2010-2011	Ratio (coût marginal / nombre d'inscrits)
Maîtrise en français	0	0,9	0,00
MA (sciences du langage)	0	5,4	0,00
MA (orientation)	0,5	6,7	0,07
MA en éducation (admin. scolaire)	0,5	5,2	0,10
MA en éducation (enseign. ressource)	0,5	3,4	0,15
Maîtrise en droit	1	2,4	0,42
MSc (chimie)	11	9,2	1,20
MA (histoire)	8	5,2	1,54

ANNEXE III

Tableaux des programmes du groupe-témoin

Tableau 3
Taux d'obtention de diplôme et d'abandon de programme pour les programmes du groupe-témoin à l'Université de Moncton - cohortes 2001 à 2007

Programmes	Description des données comptabilisées		Années d'admission							Somme des nouvelles admissions	Somme des diplômes obtenus	Somme des abandons de programme ²		Taux de diplomation ³	Taux d'abandon de programme ⁴	
			2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007			Somme des transferts à d'autres programmes	Somme des départs de l'UdeM		Taux de transfert à d'autres programmes	Taux de départ de l'UdeM
Identification à droite des colonnes du tableau			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
Le compte des données ci-dessous est toujours en lien avec l'année d'admission au programme ¹			Cohortes par année d'admission							\sum (colonnes 1-7) de la ligne en question	\sum (colonnes 1-7) de la ligne en question	\sum (colonnes 1-7) de la ligne en question	\sum (colonnes 1-7) de la ligne en question	Colonne 9 + Colonne 8	Colonne 10 + Colonne 8	Colonne 11 + Colonne 8
Programmes ciblés de 1^{er} cycle																
Bac en musique (interprétation)	Nombre de nouvelles admissions par cohorte	10	3	0	3	3	11	5	35							
	Nombre de diplômés pour chacune de ces cohortes	7	1	0	3	2	10	1	24				68,57%			
	Nombre d'abandons par cohorte	2	1	0	0	1	0	2	6					17,14%		
	Départs de l'UdeM	1	1	0	0	0	1	1	4						11,43%	
Bac en art dramatique	Nombre de nouvelles admissions par cohorte	17	9	17	19	12	4	10	88							
	Nombre de diplômés pour chacune de ces cohortes	8	4	2	5	2	2	5	28				31,82%			
	Nombre d'abandons par cohorte	4	2	3	5	3	1	2	20					22,73%		
	Départs de l'UdeM	5	3	12	9	6	1	2	38						43,18%	
BSc (spéc physique) régulier et coop	Nombre de nouvelles admissions par cohorte	10	8	8	8	9	6	10	59							
	Nombre de diplômés pour chacune de ces cohortes	4	5	4	4	5	3	4	29				49,15%			
	Nombre d'abandons par cohorte	4	3	4	2	2	1	5	21					35,59%		
	Départs de l'UdeM	2	0	0	2	2	2	1	9						15,25%	

Programmes	Description des données comptabilisées	Années d'admission										Somme des abandons de programme ²			Taux de diplomation ³	Taux d'abandon de programme ⁴		
		2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	8	9	10	11	12	13		14		
		Cohortes par année d'admission										10	11	12		Colonne 10 + Colonne 8	Colonne 11 + Colonne 8	
	Identification à droite des colonnes du tableau	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14			
	Le compte des données ci-dessous est toujours en lien avec l'année d'admission au programme ¹											\sum (colonnes 1-7) de la ligne en question	\sum (colonnes 1-7) de la ligne en question	Colonne 9 + Colonne 8	Colonne 10 + Colonne 8	Colonne 11 + Colonne 8		
Bac en arts visuels	Nombre de nouvelles admissions par cohorte	14	20	15	10	11	9	16	95									
	Nombre de diplômés pour chacune de ces cohortes	3	8	7	4	5	4	4		35			36,84%					
	Nombre d'abandons par cohorte	5	4	2	1	3	2	7			24			25,26%				
	Départs de l'UdeM	6	8	6	5	3	3	5				36					37,89%	
BSc Soc (spéc science politique)	Nombre de nouvelles admissions par cohorte	23	10	21	38	18	12	16	138									
	Nombre de diplômés pour chacune de ces cohortes	7	4	5	11	5	7	6		45			32,61%					
	Nombre d'abandons par cohorte	10	5	11	11	10	3	5			55			39,86%				
	Départs de l'UdeM	6	1	5	16	3	2	2				35					25,36%	
Bac en traduction (régimes régulier et coop)	Nombre de nouvelles admissions par cohorte	13	14	22	20	20	18	11	118									
	Nombre de diplômés pour chacune de ces cohortes	4	10	7	8	9	9	6		53			44,92%					
	Nombre d'abandons par cohorte	6	2	10	9	7	3	2			39			33,05%				
	Départs de l'UdeM	3	2	5	3	4	6	3				26					22,03%	

Programmes	Description des données comptabilisées	Années d'admission							Somme des abandons de programme ²			Taux de abandon de programme ⁴				
		2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Somme des transferts à d'autres programmes	Somme des départs de l'UdeM	Taux de transfert à d'autres programmes	Taux de départ de l'UdeM				
		1	2	3	4	5	6	7								
	Identification à droite des colonnes du tableau								8	9	10	11	12	13	14	
	Le compte des données ci-dessous est toujours en lien avec l'année d'admission au programme ¹	Cohortes par année d'admission							\sum (colonnes 1-7) de la ligne en question	\sum (colonnes 1-7) de la ligne en question	\sum (colonnes 1-7) de la ligne en question	Colonne 9 + Colonne 8	Colonne 10 + Colonne 8	Colonne 11 + Colonne 8		
B Ing (génie électrique) régimes régulier et coop	Nombre de nouvelles admissions par cohorte	26	23	24	25	21	17	29	165							
	Nombre de diplômés pour chacune de ces cohortes	10	7	13	9	9	4	6		58			35,15%			
	Nombre d'abandons par cohorte	11	9	7	9	5	5	7			53			32,12%		
	Départs de l'UdeM	5	7	4	7	6	7	13				49				29,70%
BSc (nutrition) régimes régulier et coop	Nombre de nouvelles admissions par cohorte	23	21	32	27	34	46	37	220							
	Nombre de diplômés pour chacune de ces cohortes	8	14	16	13	13	25	3		92			41,82%			
	Nombre d'abandons par cohorte	10	4	9	10	15	14	10			72			32,73%		
	Départs de l'UdeM	5	3	7	4	6	6	10				41				18,64%
BSc (spéc. biochimie) régimes régulier et coop	Nombre de nouvelles admissions par cohorte	25	43	35	28	29	36	31	227							
	Nombre de diplômés pour chacune de ces cohortes	15	14	18	7	9	17	10		90			39,65%			
	Nombre d'abandons par cohorte	7	16	14	17	11	15	13			93			40,97%		
	Départs de l'UdeM	3	13	3	4	9	4	7				43				18,94%

Comité ad hoc du Sénat académique sur l'évaluation et la formulation de recommandations sur la viabilité de certains programmes

Programmes	Description des données comptabilisées	Années d'admission							Somme des nouvelles admissions	Somme des diplômes obtenus	Somme des transferts à d'autres programmes	Somme des abandons de programme ²	Taux de diplomation ³	Taux d'abandon de programme ⁴	
		2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007						Taux de transfert à d'autres programmes	Taux de départ de l'UdeM
Identification à droite des colonnes du tableau		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
	Le compte des données ci-dessous est toujours en lien avec l'année d'admission au programme ¹	Cohortes par année d'admission							\sum (colonnes 1-7) de la ligne en question	\sum (colonnes 1-7) de la ligne en question	\sum (colonnes 1-7) de la ligne en question	\sum (colonnes 1-7) de la ligne en question	Colonne 9 + Colonne 8	Colonne 10 + Colonne 8	Colonne 11 + Colonne 8
Bac en informatique appliquée (régimes régulier et coop)	Nombre de nouvelles admissions par cohorte	65	33	30	26	23	22	21	220						
	Nombre de diplômés pour chacune de ces cohortes	25	10	7	5	7	4	6		64			29,09%		
	Nombre d'abandons par cohorte	17	12	10	11	6	7	3			66			30,00%	
	Départs de l'UdeM	23	11	13	10	10	11	12				90			40,91%
BSc forestières (régimes régulier et coop)	Nombre de nouvelles admissions par cohorte	33	12	9	19	8	11	9	101						
	Nombre de diplômés pour chacune de ces cohortes	14	6	4	11	3	6	4		48			47,52%		
	Nombre d'abandons par cohorte	4	1	1	1	2	3	1			13			12,87%	
	Départs de l'UdeM	15	5	4	7	3	2	3				39			38,61%
Bac en sciences de kinésiologie	Nombre de nouvelles admissions par cohorte	44	53	43	32	33	39	38	282						
	Nombre de diplômés pour chacune de ces cohortes	22	28	21	23	15	26	21		156			55,32%		
	Nombre d'abandons par cohorte	11	9	15	4	9	9	4			61			21,63%	
	Départs de l'UdeM	11	16	7	5	8	4	12				63			22,34%

Comité ad hoc du Sénat académique sur l'évaluation et la formulation de recommandations sur la viabilité de certains programmes

Programmes	Description des données comptabilisées	Années d'admission							Somme des nouvelles admissions	Somme des diplômes obtenus	Somme des abandons de programme ²		Taux de diplomation ³	Taux d'abandon de programme ⁴		
		2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007			10	11		12	13	14
		Cohortes par année d'admission									∑ (colonnes 1-7) de la ligne en question	∑ (colonnes 1-7) de la ligne en question		Colonne 9 ÷ Colonne 8	Colonne 10 ÷ Colonne 8	Colonne 11 ÷ Colonne 8
Bac en travail social	Identification à droite des colonnes du tableau	1	2	3	4	5	6	7	9	10	11	12	13	14		
	Le compte des données ci-dessous est toujours en lien avec l'année d'admission au programme ¹								∑ (colonnes 1-7) de la ligne en question	∑ (colonnes 1-7) de la ligne en question	Colonne 9 ÷ Colonne 8	Colonne 10 ÷ Colonne 8	Colonne 11 ÷ Colonne 8			
	Nombre de nouvelles admissions par cohorte	32	44	47	40	54	42	54	313							
	Nombre de diplômés pour chacune de ces cohortes	31	41	45	37	47	40	48	289			92,33%				
BA-BED (primaire)	Nombre d'abandons d'autres programmes par cohorte	1	2	2	3	5	1	0		14			4,47%			
	Départs de l'UdeM	0	1	0	0	2	1	5			9			2,88%		
	Nombre de nouvelles admissions par cohorte	120	130	115	147	119	139	106	876							
B. en droit - M. adm. publique	Nombre de diplômés pour chacune de ces cohortes	80	88	77	92	78	86	60								
	Nombre d'abandons d'autres programmes par cohorte	23	27	23	37	22	27	25	561	184		64,04%	21,00%			
	Départs de l'UdeM	17	15	15	18	18	24	13			120			13,70%		
Le moyenne pour l'ensemble des programmes de 1^{er} cycle (basée sur les nouveaux admis des sept cohortes)									209,79	112,29	51,50	53,52%	24,55%	20,50%		
Programmes ciblés de 2^e cycle																
B. en droit - M. adm. publique	Nombre de nouvelles admissions par cohorte	1	1	2	1	1	2	1	9							
	Nombre de diplômés pour chacune de ces cohortes	0	0	0	1	1	0	0	2			22,22%				
	Nombre d'abandons d'autres programmes par cohorte	1	1	2	0	0	1	1		6			66,67%			
	Départs de l'UdeM	0	0	0	0	0	0	0			1			11,11%		

Comité ad hoc du Sénat académique sur l'évaluation et la formulation de recommandations sur la viabilité de certains programmes

Programmes	Description des données comptabilisées	Années d'admission							Somme des nouvelles admissions	Somme des diplômes obtenus	Somme des abandons de programme ²		Taux de diplomation ³	Taux d'abandon de programme ⁴	
		2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007			Somme des transferts à d'autres programmes	Somme des départs de l'UdeM		Taux de transfert à d'autres programmes	Taux de départ de l'UdeM
	Identification à droite des colonnes du tableau	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
	Le compte des données ci-dessous est toujours en lien avec l'année d'admission au programme ¹	Cohortes par année d'admission							\sum (colonnes 1-7) de la ligne en question	\sum (colonnes 1-7) de la ligne en question	\sum (colonnes 1-7) de la ligne en question	Colonne 9 + Colonne 8	Colonne 10 + Colonne 8	Colonne 11 + Colonne 8	
B. en droit – M. adm. des affaires	Nombre de nouvelles admissions par cohorte	2	3	2	0	2	3	0	12						
	Nombre de diplômés pour chacune de ces cohortes	2	0	2	0	0	1	0		5			41,67%		
	Nombre d'abandons par cohorte	0	3	0	0	2	2	0			7			58,33%	
	Départs de l'UdeM	0	0	0	0	0	0	0				0			0,00%
B. en droit – M. études de l'environ.	Nombre de nouvelles admissions par cohorte	1	0	1	0	0	0	0	2						
	Nombre de diplômés pour chacune de ces cohortes	0	0	1	0	0	0	0		1			50,00%		
	Nombre d'abandons par cohorte	1	0	0	0	0	0	0			1			50,00%	
	Départs de l'UdeM	0	0	0	0	0	0	0				0			0,00%
MSc-physique	Nombre de nouvelles admissions par cohorte	1	1	2	3	3	4	2	16						
	Nombre de diplômés pour chacune de ces cohortes	1	0	2	3	2	3	1		12			75,00%		
	Nombre d'abandons par cohorte	0	0	0	0	0	0	0			0			0,00%	
	Départs de l'UdeM	0	1	0	0	0	0	1				2			12,50%

Programmes	Description des données comptabilisées	Années d'admission							Somme des nouvelles admissions	Somme des diplômes obtenus	Somme des abandons de programme ²		Taux de diplomation ³	Taux d'abandon de programme ⁴		
		2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007			Somme des transferts à d'autres programmes	Somme des départs de l'UdeM		Taux de transfert à d'autres programmes	Taux de départ de l'UdeM	
		1	2	3	4	5	6	7			8	9		10	11	12
	Identification à droite des colonnes du tableau	Cohortes par année d'admission														
MSc biochimie	Le compte des données ci-dessous est toujours en lien avec l'année d'admission au programme ¹															
	Nombre de nouvelles admissions par cohorte	1	2	4	7	3	7	4	28							
	Nombre de diplômés pour chacune de ces cohortes	1	1	4	3	3	3	4		19						
	Nombre d'abandons par cohorte	0	0	0	0	0	1	0			1			3,57%		
	Départs de l'UdeM	0	1	0	4	0	1	0			6				21,43%	
MSc Nutrition-alimentation	Nombre de nouvelles admissions par cohorte	3	2	1	4	1	1	3	15							
	Nombre de diplômés pour chacune de ces cohortes	1	2	1	4	1	1	2		12						
	Nombre d'abandons par cohorte	0	0	0	0	0	0	0			0			0,00%		
	Départs de l'UdeM	2	0	0	0	0	0	0			2				13,33%	
Maîtrise en travail social	Nombre de nouvelles admissions par cohorte	3	6	2	8	7	12	7	45							
	Nombre de diplômés pour chacune de ces cohortes	2	4	1	6	3	6	3		25						
	Nombre d'abandons par cohorte	0	0	0	0	0	0	0		0				0,00%		
	Départs de l'UdeM	1	2	1	0	2	4	2			12				26,67%	

Comité ad hoc du Sénat académique sur l'évaluation et la formulation de recommandations sur la viabilité de certains programmes

Programmes	Années d'admission							Somme des nouvelles admissions	Somme des diplômés obtenus	Somme des abandons de programme ²		Taux de diplomation ³	Taux d'abandon de programme ⁴		
	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007			Somme des transferts à d'autres programmes	Somme des départs de l'UdeM		Taux de transfert à d'autres programmes	Taux de départ de l'UdeM	
Identification à droite des colonnes du tableau	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	
	Cohortes par année d'admission							Σ (colonnes 1-7) de la ligne en question	Σ (colonnes 1-7) de la ligne en question	Σ (colonnes 1-7) de la ligne en question	Σ (colonnes 1-7) de la ligne en question	Colonne 9 + Colonne 8	Colonne 10 + Colonne 8	Colonne 11 + Colonne 8	
MBA (mémoire)	Le compte des données ci-dessous est toujours en lien avec l'année d'admission au programme ¹														
	Nombre de nouvelles admissions par cohorte	7	8	12	8	14	12	21	82						
	Nombre de diplômés pour chacune de ces cohortes	3	5	4	1	4	5	11		33		40,24%			
	Nombre d'abandons d'autres programmes par cohorte	3	2	7	4	5	5	6		32			39,02%		
M.Sc. appliquées	Départs de l'UdeM	1	1	1	3	5	2	4			17			20,73%	
	Nombre de nouvelles admissions par cohorte	4	11	3	6	11	9	13	57						
	Nombre de diplômés pour chacune de ces cohortes	4	9	2	1	7	5	10				66,67%			
	Nombre d'abandons d'autres programmes par cohorte	0	0	0	0	0	1	0		1			1,75%		
M.A. éduc. (enseignement)	Départs de l'UdeM	0	2	1	3	4	3	1			14			24,56%	
	Nombre de nouvelles admissions par cohorte	3	2	3	5	1	2	7	23						
	Nombre de diplômés pour chacune de ces cohortes	2	1	3	1	1	0	3				47,83%			
	Nombre d'abandons d'autres programmes par cohorte	1	1	0	1	0	0	2		5			21,74%		
	Départs de l'UdeM	0	0	0	3	0	1	0		4				17,39%	

Comité ad hoc du Sénat académique sur l'évaluation et la formulation de recommandations sur la viabilité de certains programmes

Programmes	Années d'admission							Somme des nouvelles admissions	Somme des diplômes obtenus	Somme des abandons de programme 2		Taux d'abandon de programme 4			
	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007			10	11	12	13	14	
Description des données comptabilisées		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
Identification à droite des colonnes du tableau		Cohortes par année d'admission													
Le compte des données ci-dessous est toujours en lien avec l'année d'admission au programme 1															
M. en études de l'environnement	Nombre de nouvelles admissions par cohorte	9	11	9	14	7	9	11	70						
	Nombre de diplômés pour chacune de ces cohortes	4	8	5	11	6	4	8		46					
	Transferts à d'autres programmes	0	0	1	0	0	0	0			1		65,71%		
	Nombre d'abandons par cohorte	5	3	3	3	1	5	3				23			
MA (psychologie)	Nombre de nouvelles admissions par cohorte	10	11	11	13	11	14	11	81						
	Nombre de diplômés pour chacune de ces cohortes	10	8	11	12	6	9	6		62					
	Transferts à d'autres programmes	0	0	0	0	1	1	2			4				
	Nombre d'abandons par cohorte	0	3	0	1	4	4	1				13			
MBA coop	Nombre de nouvelles admissions par cohorte	29	23	17	13	15	15	24	136						
	Nombre de diplômés pour chacune de ces cohortes	15	12	12	6	7	11	10		73					
	Transferts à d'autres programmes	11	10	4	5	5	2	12			49				
	Nombre d'abandons par cohorte	3	1	1	2	3	2	2				14			
La moyenne pour l'ensemble des programmes de 2^e cycle (basée sur les nouveaux admis des sept cohortes)									44,31	26,08	8,23	8,31	58,85%	18,58%	18,75%

Source: Statistiques préparées par le Comité sur la viabilité

Notes:

- ¹ Ce tableau affiche les données des cohortes étudiantes (nouveaux admis par année d'admission) pour la période 2001 à 2007. On a circonscrit la période à ces sept années afin de produire des résultats statistiquement valables. Sur l'ensemble des 3513 étudiants admis aux sept cohortes, 3449 (98,2% de l'ensemble) ont soit obtenu leur diplôme, transféré à un autre programme, ou abandonné (été exclus de) leur programme à l'UdeM en date du 1^{er} juin 2011. Les 64 restants étaient encore inscrits à leur programme à la session d'hiver 2011. Cela explique pourquoi la somme des taux de *diplômation* + *taux d'abandon* des 16 programmes auxquels sont inscrits ces 61 étudiants (42 au niveau du bac: 1 en musique, 1 en travail social, 1 en biochimie, 1 en sc. forestières, 2 en art dramatique, 2 en kinésiologie, 3 en science politique, 5 en génie électrique, 11 au BA-BED et 15 en nutrition; et 22 au niveau de la maîtrise: 1 en nutrition-alimentation, 2 en psychologie, 2 en physique, 2 en biochimie, 3 en enseignement, 4 en sciences appliquées et 8 en travail social) est inférieur à 100%.
- ² Les étudiants qui ont abandonné leur programme avant l'obtention du diplôme ont soit transféré dans un autre programme, quitté l'Université pour y revenir par la suite dans un nouveau programme ou quitté l'Université pour de bon. Pour les fins de ce tableau, on considère les deux premières options comme des "transferts de programme" et la 3^e option comme un "départ de l'UdeM".
- ³ Le taux de *diplômation* représente le pourcentage de l'ensemble des nouveaux admis qui a obtenu le diplôme avant juin 2011.
- ⁴ Le taux d'abandon représente le pourcentage de l'ensemble des nouveaux admis qui a transféré de programme ou abandonné l'UdeM avant juin 2011.

Tableau 5

Ratio (par ordre croissant) des inscriptions par crédits enseignés et par niveaux de cours, 2005-2006 à 2010-2011
(Formule utilisée: Moy_annuelle des inscrits / Moy_annuelle des crédits enseignés)

Ensemble des disciplines menant à un diplôme de baccalauréat ou de maîtrise.

Figure 1

	Cours de niveaux 1000-2000	Seuil atteint
1	TRES	2,15
2	GEIN	2,17
3	FORS	2,39
4	RADI	3,36
5	TLMD	3,41
6	ARVI	3,71
7	ARDR	4,23
8	MUSI	4,44
9	RETO	5,12
10	ICOM	5,76
11	INFO	6,21
12	ANGL	6,98
13	GELE	7,82
14	LITT	7,87
15	GEOG	8,06
16	HIST	8,52
17	FRAN	8,57
18	TRAD	8,82
19	DROI	8,96

Figure 2

	Cours de niveaux 3000-5000	Seuil atteint
1	ARVI	0,87
2	MUSI	1,32
3	GEIN	1,66
4	TRES	1,76
5	ARDR	1,97
6	FORS	2,10
7	PHYS	2,17
8	TLMD	2,27
9	CHIM	2,50
10	FRAN	3,00
11	INFO	3,04
12	ANGL	3,11
13	GELE	3,14
14	ADSI	3,30
15	PHIL	3,52
16	GEOG	3,62
17	EDDS	3,65
18	LITT	3,81
19	SCPO	3,81

Figure 3

	Cours de niveaux 1000-5000	Seuil atteint
1	GEIN	1,80
2	TRES	2,00
3	FORS	2,19
4	ARVI	2,29
5	TLMD	3,16
6	MUSI	3,18
7	ARDR	3,34
8	RADI	3,53
9	EDDS	3,65
10	GELE	3,77
11	RETO	4,38
12	INFO	4,91
13	ICOM	5,02
14	TRAD	5,52
15	ADMI	5,71
16	LITT	5,86
17	BICH	5,93
18	GEOG	5,97
19	ANGL	6,34

Figure 4

	Cours de niveaux 6000 ++	Seuil atteint
1	FORS	1,06
2	HIST	1,21
3	MATH	1,23
4	LING	1,37
5	CHIM	1,50
6	NUAL	1,50
7	LITT	1,56
8	PHYS	1,77
9	INFO	1,80
10	SINF	1,86
11	DROI	2,00
12	BICH	2,25
13	BIOL	2,31
14	EVEV	2,66
15	PSYC	2,72
16	TSOC	2,83
17	ADPU	2,91
18	EDUC	3,01
19	ORCO	3,13

Comité ad hoc du Sénat académique sur l'évaluation et la formulation de recommandations sur la viabilité de certains programmes

Cours de niveau 1000-2000		Cours de niveau 3000-5000		Cours de niveau 1000-5000		Cours de niveau 6000 ++						
20	BICH	9,17	RETO	3,82	20	HIST	6,40	20	ADMI	3,22		
21	EDUC	9,22	21	ETFA	3,85	21	GMEC	6,64	21	GGEN	3,45	
22	ADSI	9,54	22	RADI	4,00	22	ADSI	6,90	22	ADMN	3,50	
23	ADFI	9,66	23	HIST	4,15	23	SCPO	6,99	23	ADMK	3,55	4/5
24	ADMN	9,72	24	TRAD	4,25	24	LING	7,43	24	ADFI	4,00	
25	TSOC	9,85	25	ECON	4,28	25	DROIT	7,73	25	ADSI	4,33	
26	ADCO	9,96	26	ICOM	4,29	26	GCIV	7,76	26	ADCO	5,22	5/5
27	SCPO	10,00	27	LING	4,39	27	ETFA	8,23	27	ADGO	6,29	
28	LING	10,40	28	SOCI	4,74	28	FRAN	8,52	28	ECON	6,80	
29	ADGO	10,44	29	TSOC	4,76	29	PHIL	8,68		ANGL		
30	KNEP	10,60	30	BIOL	4,98	30	TSOC	8,80		ARDR		
31	EDDP	11,29	31	BICH	5,11	31	EDUC	9,04		ARVI		
32	ADMK	11,33	32	GMEC	5,33	32	ADGO	9,30		EDDP		
33	GMEC	11,67	33	PSYC	5,52	33	KNEP	9,39		EDDS		
34	MATH	11,97	34	ADMI	5,71	34	ADMN	9,46		ETFA		
35	PHIL	12,41	35	DROI	5,74	35	EDDP	9,53		FRAN		
36	PHYS	13,42	36	GCIV	6,30	36	ADCO	9,95		GCIV		
37	SOCI	14,11	37	MATH	6,37	37	ADMK	10,01		GEIN		
38	SINF	14,26	38	ADGO	7,55	38	PHYS	10,04		BELE		
39	CHIM	15,70	39	NUAL	7,81	39	ADFI	10,12		GEOG		
40	GCIV	16,43	40	KNEP	8,00	40	NUAL	10,59		GMEC		
41	ETFA	17,00	41	ADMN	8,84	41	SOCI	10,62		ICOM		
42	BIOL	17,06	42	EDUC	8,95	42	MATH	10,83		KNEP		
43	ECON	17,33	43	ADMK	9,02	43	ECON	11,55		MUSI		
44	PSYC	17,96	44	EDDP	9,20	44	SINF	11,62		PHIL		
45	NUAL	18,93	45	ADCO	9,92	45	PSYC	12,87		RADI		

Cours de niveaux 1000-2000	
46	ADMI
47	ADPU
48	EDDS
49	ETEV
50	ORCO
51	GGEN

Cours de niveaux 3000-5000	
46	SINF 9,99
47	ADFI 10,72
48	ADPU
49	ETEV
50	ORCO
51	GGEN

Cours de niveaux 1000-5000	
46	CHIM 13,47
47	BIOL 13,95
48	ADPU
49	ETEV
50	GGEN
51	ORCO

Cours de niveaux 6000 ++	
	RETO
	SCPD
	SOCI
	TLMD
	TRAD
	TRES

Source :

Statistiques préparées par le Comité sur la viabilité

Notes:

1. Un espace vide signifie l'absence de cours réguliers à ce niveau.
2. Les seuils de performance pour le critère 3.3 ont été établis selon la méthode statistique "moyenne des taux plus ou moins 1/2 écart-type et plus ou moins 1 écart-type". Cette méthode a été appliquée à l'ensemble des disciplines de chacun des niveaux de cours présentés ci-dessus. Cinq seuils de performance ("seuils atteints") ont été définis pour ce critère. Puisque les résultats sont affichés en ordre croissant, les seuils atteints sont regroupés par bloc conformément aux barèmes suivants: ratio très faible (1/5); ratio faible (2/5); ratio moyen (3/5); ratio élevé (4/5); et ratio très élevé (5/5). Le Comité a déterminé que le seuil minimal attendu est le ratio moyen (3/5).

Tableau 6 (a)

Ratio d'offre de cours à option de la discipline principale dans le cadre des programmes du groupe-témoin, 2006-2007 à 2010-2011
(Formule: Crédits cours option_disc livrés durant l'année/Crédits cours option_disc prévus dans progr)

Sigle	Programme	Description des données	2006-2007		2007-2008		2008-2009		2009-2010		2010-2011		Moyenne annuelle	
			Nombre de crédits	Ratio d'offre	Nombre de crédits	Ratio d'offre	Nombre de crédits	Ratio d'offre	Nombre de crédits	Ratio d'offre	Nombre de crédits	Ratio d'offre	Nombre de crédits	Ratio d'offre
ARDR	Bac. en art dramatique	Crédits totaux cours option livrés_disc_princip	S/O		S/O		S/O		S/O		S/O		S/O	
		Crédits totaux cours option prévus_disc_princip	0	S/O	0	S/O	0	S/O	0	S/O	0	S/O	0	S/O
ARVI	Bac. en arts visuels	Crédits totaux cours option livrés_disc_princip	141		138		141		147		141		142	
		Crédits totaux cours option prévus_disc_princip	159	0,89	159	0,87	159	0,89	159	0,92	159	0,89	159	0,89
ADCO	Maîtrise en administration des affaires (programmes coop et mémoire)	Crédits totaux cours option livrés_disc_princip												
ADFI		Crédits totaux cours option livrés_disc_princip	24		24		21		24		21		23	
ADGO		Crédits totaux cours option livrés_disc_princip	63	0,38	63	0,38	63	0,33	63	0,38	63	0,33	63	0,36
ADMI		Crédits totaux cours option livrés_disc_princip	24		27		27		24		27		26	
ADMK		Crédits totaux cours option livrés_disc_princip	39	0,62	39	0,69	39	0,69	39	0,62	39	0,69	39	0,66
ADMIN		Crédits totaux cours option livrés_disc_princip	6		6		3		3		9		5	
ADST	Crédits totaux cours option prévus_disc_princip	12	0,50	12	0,50	21 ⁽⁹⁾	0,14	21	0,14	21	0,14	21	0,43	
BICH	BSc spéc. biochimie	Crédits totaux cours option livrés_disc_princip	111		84		108		84		81		94	
BICH	Maîtrise ès sciences (biochimie)	Crédits totaux cours option livrés_disc_princip	147	0,76	147	0,57	147	0,73	147	0,57	147	0,55	147	0,64
		Crédits totaux cours option prévus_disc_princip	57	0,58	45	0,45	57	0,58	48	0,48	42	0,42	50	0,50
DROIT	Bac. en droit - Maîtrise en environnement	Crédits totaux cours option livrés_disc_princip	99	0,58	99	0,45	99	0,58	99	0,48	99	0,42	99	0,50
		Crédits totaux cours option prévus_disc_princip	75	0,45	72	0,43	60	0,36	57	0,34	60	0,36	65	0,39
DROIT	Bac. en droit - Maîtrise en adm. des affaires	Crédits totaux cours option livrés_disc_princip	168	0,45	168	0,43	168	0,36	168	0,34	168	0,36	168	0,39
		Crédits totaux cours option prévus_disc_princip	34	0,25	32	0,33	35	0,38	32	0,34	37	0,40	34	0,36
EDUC	BA-BEd primaire	Crédits totaux cours option livrés_disc_princip	96	0,41	96	0,29	42	0,41	93	0,41	93	0,41	94	0,39
		Crédits totaux cours option prévus_disc_princip	42	0,56	30	0,56	42	0,67	42	0,56	42	0,44	40	0,56
EDUC	MA Éd (enseignement)	Crédits totaux cours option livrés_disc_princip	102	0,56	102	0,56	102	0,56	102	0,56	102	0,56	102	0,56
		Crédits totaux cours option prévus_disc_princip	15	0,41	15	0,41	18	0,41	15	0,41	12	0,41	15	0,41
ETEY	Maîtrise en études de l'environnement	Crédits totaux cours option livrés_disc_princip	27	0,56	27	0,56	27	0,67	27	0,56	27	0,44	27	0,56
		Crédits totaux cours option prévus_disc_princip												

Comité ad hoc du Sénat académique sur l'évaluation et la formulation de recommandations sur la viabilité de certains programmes

Sigle	Programme	Description des données	2006-2007		2007-2008		2008-2009		2009-2010		2010-2011		Moyenne annuelle	
			Nombre de crédits	Ratio d'offre	Nombre de crédits	Ratio d'offre	Nombre de crédits	Ratio d'offre	Nombre de crédits	Ratio d'offre	Nombre de crédits	Ratio d'offre	Nombre de crédits	Ratio d'offre
FORS	BSc forestières	Crédits totaux cours option livrés_disc_princip	15	0,31	9	0,19	6	0,12	12	0,25	18	0,37	12	0,25
		Crédits totaux cours option prévus_disc_princip	48		48		48 ^(a)		48		48		48	
GELE	Bing génie électrique	Crédits totaux cours option livrés_disc_princip	18		18		18		18		18		18	
		Crédits totaux cours option prévus_disc_princip	63	0,29	63 ^(b)	0,29	48	0,38	48	0,38	48	0,38	54	0,34
GGEN	Maîtrise ès sciences appliquées	Crédits totaux cours option livrés_disc_princip	S/O		S/O		S/O		S/O		S/O		S/O	
		Crédits totaux cours option prévus_disc_princip	0	S/O	0	S/O	0	S/O	0	S/O	0	S/O	0	S/O
INFO	Bac. en informatique appliquée	Crédits totaux cours option livrés_disc_princip	24		36		33		30		36		32	
		Crédits totaux cours option prévus_disc_princip	84	0,29	84	0,43	84	0,39	87 ^(a)	0,34	87	0,41	85	0,37
KNEP	BSc de kinésiologie	Crédits totaux cours option livrés_disc_princip	49		52		52		64		61		56	
		Crédits totaux cours option prévus_disc_princip	76	0,64	76	0,68	76	0,68	76	0,84	76	0,80	76	0,73
MUJS	Bac. en musique (interprétation)	Crédits totaux cours option livrés_disc_princip	40		28		37		39		55		40	
		Crédits totaux cours option prévus_disc_princip	79	0,51	79	0,35	79	0,47	79	0,49	79	0,70	79	0,50
NUAL	BSc nutrition	Crédits totaux cours option livrés_disc_princip	0		0		0		3		3		1	
		Crédits totaux cours option prévus_disc_princip	3	0,00	3	0,00	3	0,00	3	1,00	3	1,00	3	0,40
NUAL	Maîtrise ès sciences (nutrition-alimentation)	Crédits totaux cours option livrés_disc_princip	9		9		9		3		6		7	
		Crédits totaux cours option prévus_disc_princip	18	0,50	18	0,50	18 ^(a)	0,50	24	0,13	24	0,25	20	0,38
PHYS	BSc spéc. physique	Crédits totaux cours option livrés_disc_princip	9		9		9		6		9		8	
		Crédits totaux cours option prévus_disc_princip	15	0,60	15	0,60	15	0,60	15	0,40	15	0,60	15	0,56
PHYS	Maîtrise ès sciences (physique)	Crédits totaux cours option livrés_disc_princip	12		12		12		15		12		13	
		Crédits totaux cours option prévus_disc_princip	24	0,50	24	0,50	24	0,50	24	0,63	24	0,50	24	0,53
PSYC	Maîtrise ès arts (psychologie)	Crédits totaux cours option livrés_disc_princip	36		27		21		21		0		26	
		Crédits totaux cours option prévus_disc_princip	45	0,80	45	0,60	45	0,47	45	0,47	S/O ^(a)	S/O	45	0,58
SCPO	BScSoc spéc. science politique	Crédits totaux cours option livrés_disc_princip	27		39		21		30		21		28	
		Crédits totaux cours option prévus_disc_princip	81	0,33	81	0,48	81	0,26	81	0,37	81	0,26	81	0,34
TRAD	Bac. en traduction	Crédits totaux cours option livrés_disc_princip	18		15		15		21		21		18	
		Crédits totaux cours option prévus_disc_princip	33	0,55	33	0,45	33	0,45	33	0,64	33	0,64	33	0,55
TSOC	Bac. en travail social	Crédits totaux cours option livrés_disc_princip	24		30		27		18		30		26	
		Crédits totaux cours option prévus_disc_princip	45	0,53	45	0,67	45	0,60	45	0,40	45	0,67	45	0,57

Sigle	Programme	Description des données	2006-2007		2007-2008		2008-2009		2009-2010		2010-2011		Moyenne annuelle	
			Nombre de crédits	Ratio d'offre	Nombre de crédits	Ratio d'offre	Nombre de crédits	Ratio d'offre	Nombre de crédits	Ratio d'offre	Nombre de crédits	Ratio d'offre	Nombre de crédits	Ratio d'offre
TSOC	Maîtrise en travail social	Crédits totaux cours option livrés_disc_princip	3		3		6		6		6		5	
		Crédits totaux cours option prévus_disc_princip	21	0,14	21	0,14	21	0,29	21	0,29	21	0,29	21	0,23
Moyenne de l'ensemble des programmes				0,48		0,46		0,45		0,47		0,51		0,48

Source : Statistiques préparées par le Comité sur la viabilité

¹ En 2007, le programme a fait l'objet de modifications, notamment dans la liste de cours à option. Ceci n'a pas immédiatement changé la liste des cours livrés puisqu'on a pu constater que ce sont les cours à option de l'ancien programme et non du nouveau qui ont été offerts cette année-là. Ainsi, cohérence oblige pour le calcul du ratio, on utilise pour le dénominateur les 63 crédits des cours prévus dans l'ancien programme plutôt que les 48 crédits du programme modifié.

² En 2009, la liste de cours à option du programme a été majorée d'un cours.

³ En 2008, le programme est passé d'une durée de cinq ans à une durée de quatre ans et le nombre de cours à option dans la discipline principale a diminué. Malgré cela, ce sont les cours à option de l'ancien programme qui ont été livrés au bénéfice des étudiants restants de ce programme, et ce pour la balance de la période affichée. Ainsi, cohérence oblige pour le calcul du ratio, on utilise pour le dénominateur les 48 crédits de cours prévus dans l'ancien programme plutôt que les 42 crédits du programme modifié.

⁴ En 2008, le programme a fait l'objet de légères modifications dans sa liste de cours à option.

⁵ En 2007, le profil du programme a fait l'objet de modifications, le bloc de cours à option étant majoré de 12 à 21 crédits.

⁶ En 2008, le programme a fait l'objet d'une refonte importante, mais les cours à option livrés durant l'année étaient néanmoins ceux de l'ancien programme. Ainsi, cohérence oblige pour le calcul du ratio, on utilise pour le dénominateur les 18 crédits de cours prévus dans l'ancien programme plutôt que les 24 crédits du programme modifié.

⁷ L'admission à ce programme a été suspendue à compter du 1^{er} septembre 2010.

Notes :

- Un cours comprend les activités d'enseignement dans le cadre de cours magistraux et de type séminaire offerts pendant les trois sessions de l'année universitaire, y compris les laboratoires, les ateliers et les études dirigées. Sont exclus, les cours par tutorat ainsi que les cours offerts par l'éducation permanente.
- Pour les fins de ce tableau, un cours livré à plus d'un groupe n'est compté qu'une fois dans l'année universitaire.
- Une case vide signifie l'absence de cours réguliers à ce niveau.

Tableau 6 (b)
Ratio d'offre de cours à option de la discipline principale en 1^{re} et 2^e années des programmes du groupe-féminin, 2006-2007 à 2010-2011
(Formule: Crédits cours option_princ_livrés durant l'année/Crédits cours option_princ_prévus dans progr)

Sigle	Programme	2006-2007		2007-2008		2008-2009		2009-2010		2010-2011		Moyenne annuelle		
		Nombre de crédits	Ratio d'offre	Nombre de crédits	Ratio d'offre	Nombre de crédits	Ratio d'offre	Nombre de crédits	Ratio d'offre	Nombre de crédits	Ratio d'offre	Nombre de crédits	Ratio d'offre	
		Programmes de baccalauréat												
		Crédits totaux cours option livrés_disc_princip	22	0,79	19	0,68	21	0,75	23	0,82	22	0,79	21	0,76
MUSI	Bac. en musique (interprétation)	Crédits totaux cours option prévus_disc_princip	28		28		28		28		28		28	
		Crédits totaux cours option livrés_disc_princip	S/O		S/O		S/O		S/O		S/O		S/O	
		Crédits totaux cours option prévus_disc_princip	0	S/O	0	S/O	0	S/O	0	S/O	0	S/O	0	S/O
ARDR	Bac. en art dramatique	Crédits totaux cours option livrés_disc_princip	S/O		S/O		S/O		S/O		S/O		S/O	
		Crédits totaux cours option prévus_disc_princip	0	S/O	0	S/O	0	S/O	0	S/O	0	S/O	0	S/O
PHYS	BSc spéc. physique	Crédits totaux cours option livrés_disc_princip	0	S/O	0	S/O	0	S/O	0	S/O	0	S/O	0	S/O
		Crédits totaux cours option prévus_disc_princip	30		30		30		30		30		30	
ARVI	Bac. en arts visuels	Crédits totaux cours option livrés_disc_princip	30	1,00	30	1,00	30	1,00	30	1,00	30	1,00	30	1,00
		Crédits totaux cours option prévus_disc_princip	0		3		0		3		3		2	
SCPO	BSc Soc spéc. science politique	Crédits totaux cours option livrés_disc_princip	9	0,00	9	0,33	9	0,00	9	0,33	9	0,33	9	0,20
		Crédits totaux cours option prévus_disc_princip	3		0		0		3		3		2	
TRAD	Bac. en traduction	Crédits totaux cours option livrés_disc_princip	3	1,00	3	0,00	3	0,00	3	1,00	3	1,00	3	0,60
		Crédits totaux cours option prévus_disc_princip	S/O		S/O		S/O		S/O		S/O		S/O	
BICH	BSc spéc. biochimie	Crédits totaux cours option livrés_disc_princip	0	S/O	0	S/O	0	S/O	0	S/O	0	S/O	0	S/O
		Crédits totaux cours option prévus_disc_princip	S/O		S/O		S/O		S/O		S/O		S/O	
NUJAL	BSc nutrition	Crédits totaux cours option livrés_disc_princip	0	S/O	0	S/O	0	S/O	0	S/O	0	S/O	0	S/O
		Crédits totaux cours option prévus_disc_princip	S/O		S/O		S/O		S/O		S/O		S/O	
GELE	Bing génie électrique	Crédits totaux cours option livrés_disc_princip	0	S/O	0	S/O	0	S/O	0	S/O	0	S/O	0	S/O
		Crédits totaux cours option prévus_disc_princip	3		3		3		3		3		3	
INFO	Bac. en informatique appliquée	Crédits totaux cours option livrés_disc_princip	3	1,00	3	1,00	3	1,00	3	1,00	3	1,00	3	1,00
		Crédits totaux cours option prévus_disc_princip	S/O		S/O		S/O		S/O		S/O		S/O	
FORS	BSc forestières	Crédits totaux cours option livrés_disc_princip	0	S/O	0	S/O	0	S/O	0	S/O	0	S/O	0	S/O
		Crédits totaux cours option prévus_disc_princip	4		4		4		4		4		4	
KNEP	BSc de kinésiologie	Crédits totaux cours option livrés_disc_princip	4	1,00	4	1,00	4	1,00	4	1,00	4	1,00	4	1,00

Sigle	Programme	Description des données	2006-2007		2007-2008		2008-2009		2009-2010		2010-2011		Moyenne annuelle	
			Nombre de crédits	Ratio d'offre	Nombre de crédits	Ratio d'offre	Nombre de crédits	Ratio d'offre	Nombre de crédits	Ratio d'offre	Nombre de crédits	Ratio d'offre	Nombre de crédits	Ratio d'offre
TSOC	Bac. en travail social	Crédits totaux cours option livrés_disc_princip	24	0,53	30	0,67	27	0,60	18	0,40	30	0,67	26	0,57
		Crédits totaux cours option prévus_disc_princip	45		45		45		45		45		45	
EDUC	/	Crédits totaux cours option livrés_disc_princip	3		3		3		3		3		3	
		Crédits totaux cours option prévus_disc_princip	3	1,00	3	1,00	3	1,00	3	1,00	3	1,00	3	1,00
Moyenne de l'ensemble des programmes				0,79		0,71		0,67		0,82		0,85		0,77

Source : Statistiques préparées par le Comité sur la viabilité

Notes :

- Un cours comprend les activités d'enseignement dans le cadre de cours magistraux et de type séminaire offerts pendant les trois sessions de l'année universitaire, y compris les laboratoires, les ateliers et les études dirigées. Sont exclus, les cours par tutorat ainsi que les cours offerts par l'Éducation permanente.
- Pour les fins de ce tableau, un cours livré à plus d'un groupe n'est compté qu'une fois dans l'année universitaire.
- Une case vide signifie l'absence de cours réguliers à ce niveau.

Comité ad hoc du Sénat académique sur l'évaluation et la formulation de recommandations sur la viabilité de certains programmes

Tableau 6 (c)
Ratio d'offre de cours à option de la discipline principale en 3^e, 4^e et 5^e années des programmes du groupe-féminin, 2006-2007 à 2010-2011
(Formule: Crédits cours option_disc_livrés/annéedurant l'année/Crédits cours option_disc_princ_prévus dans progr)

Sigle	Programme	2006-2007		2007-2008		2008-2009		2009-2010		2010-2011		Moyenne annuelle	
		Nombre de crédits	Ratio d'offre	Nombre de crédits	Ratio d'offre	Nombre de crédits	Ratio d'offre	Nombre de crédits	Ratio d'offre	Nombre de crédits	Ratio d'offre	Nombre de crédits	Ratio d'offre
Programmes de baccalauréat													
MUSI	Bac. en musique (interprétation)	18	0,35	9	0,18	16	0,31	16	0,31	33	0,65	18	0,36
	Crédits totaux cours option livrés_disc_princip	51		51		51		51		51		51	
	Crédits totaux cours option prévus_disc_princip	S/O		S/O		S/O		S/O		S/O		S/O	
ARDR	Bac. en art dramatique	0	S/O	0	S/O	0	S/O	0	S/O	0	S/O	0	S/O
	Crédits totaux cours option livrés_disc_princip	9		9		9		9		9		9	
	Crédits totaux cours option prévus_disc_princip	15	0,60	15	0,60	15	0,60	15	0,60	15	0,60	15	0,56
PHYS	BSc spéc. physique	111		108		111		117		111		112	
	Crédits totaux cours option livrés_disc_princip	129	0,86	129	0,84	129	0,86	129	0,91	129	0,86	129	0,87
ARVI	Bac. en arts visuels	27		36		21		27		18		26	
	Crédits totaux cours option livrés_disc_princip	72	0,38	72	0,50	72	0,29	72	0,38	72	0,25	72	0,36
	Crédits totaux cours option prévus_disc_princip	15		15		15		18		18		16	
TRAD	Bac. en traduction	30	0,50	30	0,50	30	0,50	30	0,60	30	0,60	30	0,54
	Crédits totaux cours option livrés_disc_princip	24		27		27		24		27		26	
	Crédits totaux cours option prévus_disc_princip	39	0,62	39	0,69	39	0,69	39	0,62	39	0,69	39	0,66
BICH	BSc spéc. biochimie	0		0		0		3		3		1	
	Crédits totaux cours option livrés_disc_princip	3	0,00	3	0,00	3	0,00	3	1,00	3	1,00	3	0,40
NUJAL	BSc nutrition	18		18		18		18		18		18	
	Crédits totaux cours option livrés_disc_princip	63	0,29	63	0,29	48	0,38	48	0,38	48	0,38	54	0,33
GELE	Bing génie électrique	21		33		30		27		33		29	
	Crédits totaux cours option livrés_disc_princip	81	-0,26	81	0,41	81	0,37	84	0,32	84	0,39	82	0,35
INFD	Bac. en informatique appliquée	15		9		6		12		18		12	
	Crédits totaux cours option livrés_disc_princip	48	0,31	48	0,19	48	0,12	48	0,25	48	0,37	48	0,25
FORS	BSc forestières	45		48		48		60		57		52	
	Crédits totaux cours option livrés_disc_princip	72	0,63	72	0,67	72	0,67	72	0,83	72	0,79	72	0,72
KNEP	BSc de kinésiologie												

Sigle	Programme	Description des données	2006-2007		2007-2008		2008-2009		2009-2010		2010-2011		Moyenne annuelle	
			Nombre de crédits	Ratio d'offre	Nombre de crédits	Ratio d'offre	Nombre de crédits	Ratio d'offre	Nombre de crédits	Ratio d'offre	Nombre de crédits	Ratio d'offre	Nombre de crédits	Ratio d'offre
TSOC	Bac. en travail social	Crédits totaux cours option livrés_disc_princip	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O
EDUC		Crédits totaux cours option prévus_disc_princip	0		0		0		0		0		0	
/		Crédits totaux cours option livrés_disc_princip	31		29		32		29		34		31	
EDDP	BA-8Ed primaire	Crédits totaux cours option prévus_disc_princip	93	0,33	93	0,31	90 ⁽⁴⁾	0,36	90	0,32	90	0,38	91	0,34
		Moyenne de l'ensemble des programmes		0,43		0,43		0,43		0,53		0,58		0,48

Source : Statistiques préparées par le Comité sur la viabilité

¹ En 2007, le programme a fait l'objet de modifications, notamment dans la liste de cours à option. Ceci n'a pas immédiatement changé la liste des cours livrés puisqu'on a pu constater que ce sont les cours à option de l'ancien programme et non du nouveau qui ont été offerts cette année-là. Ainsi, cohérence oblige pour le calcul du ratio, on utilise pour le dénominateur les 63 crédits des cours prévus dans l'ancien programme plutôt que les 48 crédits du programme modifié.

² En 2009, la liste de cours à option du programme a été majorée d'un cours.

³ En 2008, le programme est passé d'une durée de cinq ans à une durée de quatre ans et le nombre de cours à option dans la discipline principale a diminué. Malgré cela, ce sont les cours à option de l'ancien programme qui ont été livrés pour le bénéfice des étudiants restants et ce pour la balance de la période affichée. Ainsi, cohérence oblige pour le calcul du ratio, on utilise pour le dénominateur les 48 crédits de cours prévus dans l'ancien programme plutôt que les 42 crédits du programme modifié.

⁴ En 2008, le programme a fait l'objet de légères modifications dans sa liste de cours à option.

Notes :

- Un cours comprend les activités d'enseignement dans le cadre de cours magistraux et de type séminaire offerts pendant les trois sessions de l'année universitaire, y compris les laboratoires, les ateliers et les études dirigées. Sont exclus, les cours par tutorat ainsi que les cours offerts par l'Éducation permanente.
- Pour les fins de ce tableau, un cours livré à plus d'un groupe n'est compté qu'une fois dans l'année universitaire.
- Une case vide signifie l'absence de cours réguliers à ce niveau.

Tableau 15
Proportion d'inscrits hors discipline dans les cours disciplinaires des programmes du groupe-témoin, pour période 2005-2006 à 2010-2011

Sigle	Discipline	Moyenne annuelle des inscriptions dans les cours de la discipline		Nombre d'étudiants inscrits dans le programme										Moyenne annuelle d'inscrits dans le programme	Nombre de cours exigés dans la discipline principale du programme	Moyenne annuelle de cours suivis dans la disc. princ. du programme ¹	Estimation de la moyenne annuelle de cours-étudiants suivis par des étudiants inscrits dans le programme ²	Estimation de la moyenne annuelle de cours-étudiants suivis par des étudiants hors discipline ³	Estimation du % des inscrits hors discipline		
		2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	5	6	7	8	9	10							11	12
		3	4	Chiffres tirés du tableau I (Annexe I)										\sum (colonnes 5-10) ÷ 6	12	13	14	15	16	17	
ARDR	Art dramatique	291		32	23	27	23	31	35									256,5	257	35	11,9%
				10	9	10	10	19	17									62,5			
ARVI	Arts visuels	362		25	23	24	26	26	22									146,0	209	154	42,4%
				59	55	60	52	54	66									201,8			
BICH	Biochimie	350		9	16	10	15	9	7									30,3	232	118	33,7%
				459	490	451	420	391	374									3015,8			
EDUC / EDDP	Éducation primaire	4203		477	504	541	470	425	409									1789,8	4806	-603	S/O
				46	33	33	36	31	25									217,6	218	32	13,0%
FORS	Foresterie ⁴	250		60	52	63	59	71	64									295,2	295	14	4,5%
				58	43	42	44	48	48									259,4			
GELE	Génie électrique ⁵	309		11	13	7	6	5	3									30,0	289	276	48,8%
				88	92	99	102	115	138									475,5			
INFO	Informatique ⁵	565		138	136	155	127	109	113									311,2	787	124	13,6%
				6	16	14	16	13	14									88,9			
KNEP	Kinésiologie et éduc physique	911		26	15	14	22	24	28									150,5			
				0	10	16	17	12	12									60,3	300	286	48,9%
MUSI	Musique	586																			

Comité ad hoc du Sénat académique sur l'évaluation et la formulation de recommandations sur la viabilité de certains programmes

Sigle	Discipline	Moyenne annuelle des inscriptions dans les cours 1000-5000 de la discipline ¹	Nombre d'étudiants inscrits dans le programme							Moyenne annuelle d'inscrits dans le programme	Nombre de cours exigés dans la discipline principale du programme	Moyenne annuelle de cours suivis dans la disc. princ. du programme ¹	Estimation de la moyenne annuelle de cours-étudiants suivis par des étudiants inscrits dans le programme ²	Estimation de la moyenne annuelle de cours-étudiants suivis par des étudiants inscrits dans la discipline ³	Estimation de la moyenne annuelle de cours-étudiants suivis par des étudiants hors discipline ⁴		
			2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011								
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	
				Chiffres tirés du tableau I (Annexe I)							\sum (colonnes 5-10) ÷ 6	Tirés du Répertoire	Nombre de cours ÷ durée du programme	Colomnes 11 x 13	Somme de la colonne 14 pour les programmes compris dans la discipline	Colonne 3 moins Colonne 15	Colonne 16 + Colonne 3
NUAL	Nutrition ⁵	593	BSc (nutrition) ⁵	79	99	101	101	118	113	101,8	31	6,2	631,4	631	-38	5/0	
			BSc (spéc phys) ⁵	21	20	21	20	20	19	20,2	24	6,0	121,0				
			BSc (maj phys)	4	2	3	4	5	0	3,0	17	4,3	12,8				
PHYS	Physique ⁵	1406	BSc-BÉd (conc phys) ⁵	10	9	9	8	10	8	9,0	13	2,6	23,4	157	1249	88,8%	
			BA (spéc psyc)	33	29	34	43	44	36	36,5	21	5,3	191,6				
PSYC	Psychologie	2484	BA (maj psyc)	111	121	135	112	125	114	119,7	16	4,0	478,7	670	1814	73,0%	
			BScSoc (spéc sc pol)	45	39	38	44	45	42	42,2	22	5,5	231,9				
SCPO	Science politique	776	BScSoc (maj sc pol)	30	21	16	16	17	16	19,3	16	4,0	77,3	309	467	60,1%	
			Bac. Traduction ⁶	47	50	35	43	40	49	44,0	20	5,0	220,0				
TRAD	Traduction ⁵	337	Bac. Trad (accélééré)	5	7	6	5	8	22	8,8	19	9,5	83,9	304	33	9,8%	
TSOC	Travail social	1241	Bac. en travail social	140	127	144	150	157	153	145,2	23	7,7	1112,9	1113	128	10,3%	

Source : Statistiques préparées par le Comité sur la viabilité

¹ À partir du nombre de cours exigés dans la discipline principale du programme, on estime la moyenne annuelle des cours disciplinaires suivis par un étudiant dans ce programme.² Basé sur la moyenne annuelle de cours disciplinaires suivis par l'étudiant dans le programme, on multiplie ce chiffre par la moyenne annuelle d'inscrits au programme et ceci donne l'estimation de la moyenne annuelle de cours-étudiants suivis par ces étudiants.³ Sur la foi du nombre de cours-étudiants suivis par programme, on fait la somme des cours-étudiants de l'ensemble des programmes de la discipline. Dans le cas où il existe un programme combiné de 5 ans en éducation secondaire avec majeure ou concentration dans la discipline, on inclut ces étudiants parce qu'ils s'inscrivent aux cours disciplinaires pendant leurs 3 premières années d'études.⁴ Le nombre de cours-étudiants suivis par des étudiants hors discipline est la différence entre la moyenne annuelle des inscriptions aux cours disciplinaires et la moyenne annuelle des cours-étudiants suivis par des inscrits aux programmes disciplinaires.⁵ Les programmes avec régime coopératif sont fusionnés avec leur programme régulier pour les fins de ces statistiques.

ANNEXE IV

Grille d'évaluation – document guide aux fins d'analyse

Grilles d'évaluation – document guide aux fins d'analyse

N.B. La majorité des grilles comporte une zone ombragée qui représente le seuil minimal attendu de la performance en lien avec le critère évalué.

Paramètre I : La pertinence sociale des programmes

Critère 1.1 (questions 6 et 7) : Besoins de la société auxquels ce programme répond en termes de préparation au marché du travail ou aux études supérieures.

Répond faiblement aux besoins de la société	Répond partiellement aux besoins de la société	Répond aux besoins de la société
Le programme en question diplôme des finissantes et finissants qui possèdent des connaissances et des compétences requises pour un niveau minimal d'employabilité ou ils ne sont pas en mesure de poursuivre des études de cycle supérieur.	Le programme en question diplôme des finissantes et finissants qui possèdent des connaissances et des compétences permettant un certain niveau d'employabilité (variété de possibilités d'emploi) ou ils sont en mesure de poursuivre des études de cycle supérieur.	Le programme en question diplôme des finissantes et finissants qui possèdent des connaissances et des compétences permettant un grand niveau d'employabilité (grande variété de possibilités d'emploi) et sont en mesure de poursuivre des études de cycle supérieur.

Précision: Dans le cadre de l'évaluation de ce critère, l'indice lié au «niveau d'employabilité» sera examiné en tenant compte des diverses options d'emploi qui exigent une formation universitaire et qui sont typiquement accessibles aux diplômées et diplômés du programme ciblé.

Critère 1.2 (question 8) : Contribution de la RDC à l'avancement des connaissances et au développement social, économique et culturel de la société.

Faible portée	Moyenne portée	Grande portée
Les activités de RDC dans l'unité académique liée au programme ciblé démontrent un impact faible au niveau du développement social, économique et culturel de la société.	Les activités de RDC dans l'unité académique liée au programme ciblé démontrent un impact moyen au niveau du développement social, économique et culturel de la société.	Les activités de RDC dans l'unité académique liée au programme ciblé démontrent un impact fort au niveau du développement social, économique et culturel de la société.

Précision : Le Comité examinera les diverses activités de RDC dans l'unité académique ciblée afin de constater l'incidence de celles-ci sur l'avancement des connaissances et le développement social, économique et culturel de la société. Ce critère ne doit pas être confondu avec le critère 5.1 qui examine le niveau de productivité de RDC.

Critère 1.3 (question 9) : Efforts de sensibilisation envers l'engagement citoyen des étudiantes/étudiants et diplômées/diplômés du programme à la diffusion et la vulgarisation des connaissances ainsi qu'au développement social, économique et culturel de la société.
Aucune grille à cet effet. L'atteinte sera notée à partir de la présence d'efforts déployés par l'Unité envers l'engagement citoyen de leurs étudiantes et étudiants, tel que présenté dans le Formulaire-réponses.

Critère 1.4 (question 10) : Types d'emplois des diplômées et diplômés.

Ce critère vise à analyser le lien entre la formation reçue dans le cadre du programme ciblé et les types d'emplois auxquels accèdent les diplômées et diplômés de ce programme.

Faible lien entre la formation et le type d'emploi	Lien évident entre la formation et le type d'emploi	Lien étroit entre la formation et le type d'emploi
Faible lien entre la formation et le genre d'emploi auquel accèdent typiquement les diplômées et diplômés du programme en question.	Lien évident entre la formation et le genre d'emploi auquel accèdent typiquement les diplômées et les diplômés du programme en question.	Lien étroit entre la formation et le genre d'emploi auquel accèdent typiquement les diplômées et diplômés du programme en question.

Précision : Pour établir le lien entre la formation et l'emploi effectué par les diplômées et diplômés du programme ciblé, l'évaluation prendra en compte les aspects de la formation universitaire qui s'avèrent bénéfiques, voire nécessaires, pour l'obtention de ces emplois.

Critère 1.5 (question 11) : Services à la collectivité.

Ce critère vise à analyser le service à la collectivité du corps professoral du programme ciblé dans le cadre d'un engagement au sein de regroupements (comités, organismes, etc..) externes à l'Université.

Faible lien	Lien évident	Lien étroit
Faible lien entre les services offerts à la collectivité par le corps professoral de l'unité académique ciblée et l'expertise recherchée par le(s) regroupement(s).	Lien évident entre les services offerts à la collectivité par le corps professoral de l'unité académique ciblée et l'expertise recherchée par le(s) regroupement(s).	Lien étroit entre les services offerts à la collectivité par le corps professoral de l'unité académique ciblée et l'expertise recherchée par le(s) regroupement(s).

Question 12 : Toute information supplémentaire ou tous renseignements pertinents liés au paramètre 1.

Aucune grille à cet effet.

Paramètre 3 : Qualité et rendement du programme selon des critères et indicateurs précis

Critère 3.2 (question 16) : Taux d'obtention de diplôme.

a) Programmes de 1^{er} cycle

Taux très faible	Taux faible	Taux moyen	Taux élevé	Taux très élevé
Moins de 31,1%	31,1 à 39,4%	39,5 à 55,9%	56,0 à 64,1%	Plus de 64,1%

b) Programmes de 2^e cycle

Taux très faible	Taux faible	Taux moyen	Taux élevé	Taux très élevé
Moins de 37,2%	37,2 à 46,1%	46,2 à 64,1%	64,2 à 73,1%	Plus de 73,1%

Précision : Source de comparaison – groupe-témoin

Critère 3.3 (question 17) : Ratio d'inscriptions par crédit enseigné pour les années 2005-2006 à 2010-2011.

a) Ratio d'inscrits par crédit enseigné – cours disciplinaires de niveaux 1000 et 2000

Taux très faible	Taux faible	Taux moyen	Taux élevé	Taux très élevé
Moins de 5,3	5,3 – 7,5	7,6 – 12,0	12,1 – 14,2	Plus de 14,2

b) Ratio d'inscrits par crédit enseigné – cours disciplinaires de niveaux 3000-5000

Taux très faible	Taux faible	Taux moyen	Taux élevé	Taux très élevé
Moins de 2,3	2,3 – 3,6	3,7 – 6,1	6,2 – 7,4	Plus de 7,4

c) Ratio d'inscrits par crédit enseigné – cours disciplinaires de niveaux 1000-5000

Taux très faible	Taux faible	Taux moyen	Taux élevé	Taux très élevé
Moins de 4,2	4,2 – 5,8	5,9 – 8,9	9,0 – 10,5	Plus de 10,5

d) Ratio d'inscrits par crédit enseigné – cours disciplinaires de niveau 6000

Taux très faible	Taux faible	Taux moyen	Taux élevé	Taux très élevé
Moins de 1,4	1,4 – 2,1	2,2 – 3,5	3,6 – 4,3	Plus de 4,3

Précision : Source de comparaison – groupe-témoin.

Critère 3.4 (question 18) :

Ratio annuel moyen d'offre de cours à option dans la discipline principale du programme - période 2006-2007 à 2010-2011.

a) Programmes de 1^{er} cycle

Ratio très bas	Ratio bas	Ratio moyen	Ratio élevé	Ratio très élevé
Moins de 33,8%	33,8 - 42,3%	42,4 - 59,5%	59,6 - 68,1%	Plus de 68,1%

b) Programmes de 2^e cycle

Ratio très bas	Ratio bas	Ratio moyen	Ratio élevé	Ratio très élevé
Moins de 27,5%	27,5 - 34,1%	34,2 - 47,2%	47,3 - 53,8%	Plus de 53,8%

Précision : Source de comparaison – groupe-témoin.

Critères 3.5 (questions 19 et 20) :

Ratio annuel moyen des cours livrés par des chargées et chargés de cours dans la discipline principale du programme - période 2006-2007 à 2010-2011.

Ratio très élevé	Ratio élevé	Ratio moyen	Ratio bas	Ratio très bas
Plus de 50%	41-50%	31-40%	20-30%	Moins de 20%

Critère 3.6 (question 21):

Ratio d'étudiantes et d'étudiants à temps complet par professeur et professeur à temps plein - période 2006-2007 à 2010-2011.

Ratio très bas	Ratio bas	Ratio moyen	Ratio élevé	Ratio très élevé
Moins de 3.0 : 1	3.0 : 1 à 6.0 : 1	6.1 : 1 à 9.0 : 1	9.1 : 1 à 12.0 : 1	Plus de 12.0 : 1

Précision : Source de comparaison – groupe-témoin.

Critère 3.7 (questions 22 et 23)

Capacité de l'unité académique à offrir une variété de cours et une diversité de perspectives.

Capacité faible	Capacité moyenne	Capacité élevée
La situation historique et actuelle quant au nombre et au profil du corps professoral démontre que l'unité académique est en mesure d'offrir une faible variété de cours dans son programme et un nombre limité de perspectives.	La situation historique et actuelle quant au nombre et au profil du corps professoral démontre que l'unité académique est en mesure d'offrir une variété de cours dans son programme ou une bonne diversité de perspectives.	La situation historique et actuelle quant au nombre et au profil du corps professoral démontre que l'unité académique est en mesure d'offrir une variété de cours dans son programme et une grande diversité de perspectives.

Critère 3.8 (question 24) : Allocation des autres ressources humaines directement affectées à la discipline. L'information fournie dans le cadre de cette question sera analysée en fonction de la situation globale du programme. Bien que l'allocation des ressources humaines au programme soit jugée importante, adéquate ou insuffisante par l'unité, cette information sera considérée à la lumière des autres réalités du programme. Un jugement favorable ou négatif à ce chapitre devra tenir compte de l'évaluation des autres critères.
Aucune grille à cet effet. Informations complémentaires.

Critère 3.9 (question 25) : Coût marginal du programme.
Ratio du coût marginal par étudiantes-étudiants inscrits au programme.

Programmes de 1 ^{er} cycle		
Ratio élevé	Ratio moyen	Ratio bas
Plus de 1,5	1,0 à 1,5	Moins de 1,0

Programmes de 2 ^e cycle		
Ratio élevé	Ratio moyen	Ratio bas
Plus de 1,0	0,5 - 1,0	Moins de 0,5

Critère 3.10 (question 26) :

a) Taux de placement des diplômées et diplômés intégrant directement le marché du travail dans les 12 mois suivant l'obtention du diplôme.

Taux de placement très bas	Taux de placement bas	Taux de placement moyen	Taux de placement élevé	Taux de placement très élevé
Moins de 50%	50-64 %	65-79%	80-90%	Plus de 90%

Précisions : Les taux sont basés sur le nombre d'étudiantes et d'étudiants ne poursuivant pas leurs études à la suite du diplôme.

b) Taux de poursuite des études chez les diplômées et diplômés dans les 12 mois suivant l'obtention du diplôme.

Taux de poursuite très bas	Taux de poursuite bas	Taux de poursuite moyen	Taux de poursuite élevé	Taux de poursuite très élevé
(seuil attendu pour les maîtrises poursuivant au doctorat)	(seuil attendu pour les baccalauréats poursuivant un second bac ou une maîtrise)	(seuil attendu pour les baccalauréats poursuivant un second bac ou une maîtrise)		
Moins de 15%	15-29 %	30-44%	45-60%	Plus de 60%

Précisions : Les taux sont basés sur l'ensemble des diplômées et diplômés.

Question 27 : Toute information supplémentaire ou tous renseignements pertinents liés au paramètre 3.

Aucune grille à cet effet.

Paramètre 4 : La relation avec les autres programmes de l'Université de Moncton

Critère 4.1 (question 28) : Exigences d'admission à votre programme de maîtrise.

Bac. avec spécialisation	Bac. avec majeure	Autres

Critère 4.2 (question 29): Pourcentage d'étudiantes et d'étudiants hors discipline inscrits aux cours disciplinaires des programmes ciblés (programmes de 1^{er} cycle).

Pourcentage très bas	Pourcentage bas	Pourcentage moyen	Pourcentage élevé	Pourcentage très élevé
Moins de 19,0%	19,0 – 34,9 %	35,0 -66,7%	66,8-82,6%	Plus de 82,6%

Précision : Source de comparaison – groupe-témoin.

Question 30 : Toute information supplémentaire ou tous renseignements pertinents liés au paramètre 4.

Aucune grille à cet effet.

Paramètre 5 : Rayonnement de la recherche et lien avec les études supérieures

Précision : La définition de professeur ou de professeur dans le cadre de ce paramètre est la suivante : professeure/professeur régulier, ou professeure/professeur temporaire avec un contrat qui inclut normalement une charge de travail en RDC.

Critère 5.1: Contributions annuelles moyennes à la RDC de l'unité académique associée au programme pour la période janvier 2007 à décembre 2011.

- a) Ce premier sous-critère cherche à démontrer la contribution de l'unité académique à la RDC avec comité de lecture (publications) ou avec évaluation par les pairs (brevets, actes créateurs, etc.) (questions 31, 32, 34 et 35).

Contribution inférieure	Contribution moyenne	Contribution supérieure
Moyenne inférieure à 0,75 contributions/professeur.e/année	Moyenne entre 0,75 et 1,5 contributions/professeur.e/année	Moyenne supérieure à 1,5 contributions/professeur.e/année

- b) Ce deuxième sous-critère cherche à démontrer la contribution de l'unité académique à la RDC sans comité de lecture (publications et communications) ou sans évaluation par les pairs (actes créateurs, etc.). (questions 33, 34 et 35)

Contribution inférieure	Contribution moyenne	Contribution supérieure
Moyenne inférieure à 1,5 contributions/professeur.e/année	Moyenne entre 1,5 et 3,0 contributions/professeur.e/année	Moyenne supérieure à 3,0 contributions/professeur.e/année

Précisions concernant les sous-critères a) et b) : Le Comité acceptera la formule de conversion utilisée dans le document type de la Faculté des arts et des sciences sociales pour comptabiliser le nombre de contributions, s'il y a lieu.

Critère 5.2 (question 36) : Financement obtenu pour la période janvier 2007 à décembre 2011.

Ce critère représente les montants annuels moyens reçus en subventions par professeur.e par année, durant la période ciblée.

Montant très bas	Montant bas	Montant moyen	Montant élevé	Montant très élevé
Moyenne inférieure à 2500\$/professeur.e/année	Moyenne entre 2 500\$ et 9 999\$ /professeur.e/année	Moyenne entre 10 000\$ et 19 999\$ /professeur.e/année	Moyenne entre 20,000\$ et 30,000\$ /professeur.e/année	Moyenne supérieure à 30 000\$/professeur.e/année

Critère 5.3 (question 37) : Circonstances particulières ayant influencé la progression des travaux de RDC dans l'unité durant la période ciblée.
Aucune grille à cet effet. Informations complémentaires.

Critère 5.4 (question 38) : Intégration des étudiantes et des étudiants aux travaux de RDC dans l'unité durant la période en question.
Aucune grille à cet effet. L'atteinte sera notée à partir des informations fournies par l'Unité démontrant ainsi la présence de l'intégration étudiante dans les activités RDC.

Critère 5.5 (question 39) : Activités étudiantes de RDC durant la période 2006-2007 à 2010-2011.

Ce critère est analysé en fonction du ratio d'activités/communications par étudiantes et étudiants inscrits au programme. Les activités doivent être à l'extérieur des exigences imposées par leur programme pour obtenir le diplôme.

a) Programmes de 1 ^{er} cycle			
Ratio faible	Ratio moyen	Ratio élevé	
Moins de 10 %	10 - 33%	Plus de 33%	
b) Programmes de 2 ^e cycle			
Ratio faible	Ratio moyen	Ratio élevé	
Moins de 33 %	33 à 66%	Plus de 66%	

Critère 5.6 (question 40) : Accès et poursuite aux études supérieures.

- a) Accès des diplômées et diplômés du programme de baccalauréat aux programmes de maîtrise dans d'autres universités.
1. Votre programme spécialisé ou avec spécialisation offre l'accès direct à un programme de maîtrise :
 OUI ___ NON ___ Parfois ___ (veuillez préciser, le cas échéant)
 2. i) Votre programme de majeure offre l'accès direct à la maîtrise :
 OUI ___ NON ___ Parfois ___ (veuillez préciser, le cas échéant)
 3. Vers quelles universités et quels programmes les diplômées et diplômés se dirigent-ils?

b) Accès des diplômées et diplômés du programme de maîtrise aux programmes de doctorat dans d'autres universités.

1. Votre programme de maîtrise offre l'accès direct à un programme de doctorat :

OUI ___ NON ___ Parfois ___ (veuillez préciser, le cas échéant)

2. Vers quelles universités et quels programmes les diplômées et diplômés se dirigent-ils?

Critère 5.7 (question 41) : Nombre d'étudiantes et d'étudiants de l'extérieur de l'U de M qui sont attirés aux programmes de 2^e cycle de l'Université de Moncton.

Taux très faible	Taux faible	Taux moyen	Taux élevé	Taux très élevé
Moins de 20%	20 à 39,9 %	40 à 59,9%	60 à 80,0 %	Plus de 80%

Précision : Source de comparaison – groupe-témoin.

Question 42 : Toute information supplémentaire ou tous renseignements pertinents liés au paramètre 5.

Aucune grille à cet effet.

Paramètre 2 : Forces et faiblesses du programme.

Critère 2.1 (question 3) : Évolution de la discipline (aux niveaux régional, national et international).

Critère 2.2 (question 4) : Défis et obstacles rencontrés par le programme au fil des années.

Critère 2.3 (question 5) : Forces et faiblesses du programme.

Aucune grille en lien avec ces trois questions. Informations complémentaires permettant de porter un jugement d'ensemble quant au critère 2.4 – question 43.

Critère 2.4 (question 43) : Vision d'avenir et perspectives de développement du programme.

Ce critère récapitulatif prend en considération l'ensemble des informations fournies dans le cadre du *Formulaire-réponses*, mais il porte une attention particulière aux renseignements fournis dans le cadre des questions 3, 4, 5 et 43 du *Guide d'évaluation et questionnaire*. Compte tenu de ces informations, les perspectives de développement de ce programme sont :

Faibles	Moyennes	Supérieures
L'ensemble des informations fournies ne permet pas d'envisager que ce programme évoluera de façon appréciable au-delà de son état actuel.	L'ensemble des informations fournies permet d'envisager que ce programme soit en mesure de faire évoluer quelques-unes de ses composantes de sorte qu'il démontre un certain potentiel de développement au-delà de son état actuel.	L'ensemble des informations fournies permet de conclure que ce programme est en mesure de faire évoluer plusieurs de ses composantes de sorte qu'il démontre un grand potentiel de développement au-delà de son état actuel.

La recommandation du Comité au Sénat académique sera l'une parmi les cinq possibilités suivantes adoptées par le Sénat lors de sa réunion du 29 octobre 2010 :

1. Le maintien du programme dans son état actuel;
2. Un plan de relance du programme;
3. Une proposition visant la transformation majeure du programme;
4. L'abandon du programme;
5. Toute autre option jugée porteuse d'une solution durable.

Comité ad hoc du Sénat académique sur l'évaluation et la formulation de recommandations sur la viabilité de certains programmes

ANNEXE V

**Lettre du décanat de la Faculté des arts et des sciences sociales
(7 novembre 2013)**

Le 7 novembre 2013

Monsieur Jean-François Richard
Président
Comité ad hoc du Sénat académique sur la viabilité des programmes
Université de Moncton

Monsieur Richard,

La présente est une réaction du décanat de la Faculté des arts et des sciences sociales aux rapports préliminaires que le Comité ad hoc sur la viabilité de certains programmes a fait parvenir il y a quelques semaines aux divers UARD concernés par cet exercice. Cette réaction devrait être lue et appréciée en parallèle des réactions que les UARD vous ont récemment fait parvenir et dans lesquelles des considérations portant plus spécifiquement sur l'un ou l'autre des programmes ciblés sont mentionnés et ne seront pas reprises ici étant entendu que le décanat est solidaire de la plupart des considérations qu'ils contiennent.

La présente est également le fruit d'une proposition adoptée par le Conseil de la Faculté des arts et des sciences sociales le 16 octobre dernier demandant à ce que le décanat réagisse officiellement sur les rapports préliminaires ainsi que sur les réactions des UARD et transmette sa réaction, ainsi que celle du Conseil, aux membres du comité ad hoc.

Permettez-nous tout d'abord de préciser que nous sommes heureux de la célérité avec laquelle les UARD ont procédé à l'exercice de réflexion que les rapports préliminaires exigeaient d'elles. Nous sommes également heureux de constater le sérieux et la détermination avec lesquels les UARD ont réagi en proposant plusieurs pistes de solutions qui nous apparaissent suffisamment réfléchies et intéressantes pour mériter toute votre attention. Nous souhaitons que ces réactions vous portent, le cas échéant, à revoir vos conclusions préliminaires et les recommandations qu'elles comportent. En effet, dans certains cas, notamment dans les cas où l'abandon du programme est suggéré, ces recommandations nous semblent précipitées.

Cette conclusion s'impose à nous pour diverses raisons, dont certaines ont déjà été portées à votre attention lors des séances préparatoires aux travaux du comité ad hoc ainsi que lors d'une rencontre impromptue entre le décanat de la Faculté et des membres du comité ad hoc le vendredi 27 septembre dernier. L'une des plus importantes est d'ordre méthodologique et il nous apparaît justifié de l'invoquer une nouvelle fois puisque son impact sur l'exercice est déterminant. Sauf pour le programme en arts visuels (orientation enseignement), les programmes de notre Faculté qui sont visés par l'exercice sont de nature fondamentale plutôt qu'appliquée. Or, l'exercice d'évaluation ne tient pas compte de cette nature fondamentale, laquelle est par ailleurs au cœur de la mission généraliste que s'est donnée l'Université de Moncton depuis sa fondation. Au contraire, l'exercice actuel plaque une interprétation de la valeur de la formation qui est essentiellement inspirée des disciplines professionnelles. En fait, sans doute faudrait-il plutôt

parler d'une « éducation » plutôt que d'une formation, dont la nature est fondamentale plutôt qu'appliquée en ce qu'elle vise l'acquisition de connaissances plutôt que de compétences ou de qualifications précises qui leur seraient non seulement spécifiques, mais qui viseraient par ailleurs un segment particulier du marché de l'emploi, en général nettement circonscrit, clairement identifié et étroitement associé à des emplois-types. À cet égard, vous reconnaîtrez toute l'amertume qu'il peut y avoir pour ces disciplines fondamentales à être considérées et qualifiées comme des formations de service qui ne seraient tout au plus que complémentaires, puisque leur principale fonction semble être, dans l'esprit du comité ad hoc, de satisfaire aux besoins d'autres programmes.

Cette considération est méthodologiquement importante car elle laisse faussement croire qu'un programme particulier dans une discipline fondamentale peut au fond être apprécié indépendamment de la discipline à laquelle il est associé. Dans plusieurs rapports préliminaires, le comité ad hoc fait la remarque aux UARD que si elles sont parvenues à montrer la pertinence de leur discipline, elles n'auraient toutefois pas réussi à montrer celle du programme ciblé en particulier. Or, en soi, c'est-à-dire sauf à se rabattre sur des critères qui ne sont pas ceux des disciplines fondamentales mais sont propres aux formations professionnelles, l'exercice est impossible à faire autrement qu'en établissant la pertinence de la discipline elle-même. Ainsi, les spécialisations qui sont ici visées tiennent souvent à quelques cours supplémentaires, notamment un essai, dont l'importance consiste précisément à permettre aux étudiantes et étudiants de mettre concrètement en application le bagage de connaissance que les années d'études précédentes auront permis d'accumuler. Les quelques crédits que comportent les programmes de spécialisation par rapport aux programmes de majeure ont ainsi une valeur ajoutée très importante. C'est un peu comme si l'on cherchait à comparer le fait pour une entreprise de couper du bois pour ensuite trancher des planches et finalement vendre ce produit brut sur le marché ou, pour une autre entreprise cette fois, de couper du bois pour ensuite le transformer en produits finis, nécessitant certes des ouvriers bien plus qualifiés qui contribueront à augmenter les coûts de production, mais pour des produits finis dont la valeur marchande sera elle aussi bien plus importante. Dans le deuxième cas, les effets de levier et les bénéfices globaux pour l'entreprise et pour la société elle-même sont définitivement plus élevés.

À cet égard, la pertinence et la valeur de ces études de spécialisation peuvent certainement être appréciées en utilisant les critères de l'insertion sur le marché du travail ou l'admission aux études supérieures. Or, les UARD ont fait la démonstration que ces deux critères sont satisfaits pour les étudiantes et les étudiants qui ont obtenus un diplôme. Dans plusieurs de ces cas, l'Université de Moncton devrait d'ailleurs se faire une fierté de mettre de l'avant les succès obtenus par ces étudiantes et étudiants et de s'engager auprès des cohortes de celles et ceux qui suivent qu'elles et ils pourront aussi disposer des mêmes possibilités d'étudier dans des programmes de haute facture intellectuelle qui leur ouvriront éventuellement des portes qui seraient peut-être restées fermées autrement. Nous estimons qu'il est de la responsabilité de l'Université de Moncton, et de la première importance pour la société acadienne actuelle, de laisser le plus de choix possibles à celles et ceux qui constitueront les forces vives de la société de demain.

L'Université de Moncton, plusieurs s'en font avec raison une fierté, a fait le choix d'être une institution généraliste dont la vocation première consistait à servir les intérêts d'une société plongée dans une situation minoritaire qui limitait considérablement les opportunités dont cette société et les membres qui la composent pouvaient disposer. En cinquante ans, un rattrapage très important a ainsi pu être fait. Il s'agit maintenant pour l'Université de Moncton d'asseoir ce rattrapage et de consolider les acquis chèrement payés. À cet égard, le rôle de l'Université et, partant, de plusieurs des programmes et des disciplines qui sont ici ciblés, aura sans l'ombre d'un doute été tout à fait crucial pour ce rattrapage et devrait également l'être pour consolider ce rattrapage. En fait, sans doute est-ce en partie grâce à la contribution de plusieurs des diplômées et diplômés de ces programmes depuis cinquante ans que la société acadienne a pu ensuite élargir ses intérêts et ses prérogatives pour réclamer et obtenir des pouvoirs en santé, en éducation, etc. et, conquérir une plus grande autonomie dans les choix collectifs que cette société a eu à faire et qui ont eu des conséquences positives sur son développement ultérieur.

Une remarque enfin concernant l'exercice lui-même qui dans ces circonstances apparaît peut-être un peu trop hâtif, trop précipité écrivions-nous plus haut, puisqu'il s'agit en fait de se prononcer sur la viabilité de divers programmes qui n'existeront plus d'ici peu. En effet, à l'exception des programmes de maîtrise, chacun des programmes ciblés a été récemment reconfiguré, souvent de manière à opérer des changements significatifs. Or, dans le cadre de ce processus de reconfiguration et des paramètres du régime pédagogique alors privilégié par l'Université de Moncton qui s'inscrivaient d'ailleurs parfaitement bien dans la mission historique que s'est donnée l'Université, les UARD devaient mettre l'accent sur « l'acquisition de connaissances et de compétences approfondies dans au moins une discipline ou un champ d'études », ces connaissances ou compétences devaient pouvoir mener « à l'insertion dans le marché du travail ou à l'admission aux études supérieures. »² Au-delà du fait qu'il aurait peut-être alors fallu procéder à l'évaluation de ces programmes reconfigurés, il importe de noter que l'une des recommandations que comportent la plupart des rapports préliminaires, sauf bien entendu ceux dont le comité ad hoc recommande tout simplement l'abandon, est à l'effet de prévoir une « réévaluation » de la viabilité des programmes ciblés en 2018-2019. Or, nous sommes en 2013-2014 et le déploiement des programmes reconfigurés qui forment le plus souvent le cœur des projets de relance proposés par le comité ad hoc ne seront dans le meilleur des cas déployés qu'en 2014-2015. En conséquence, une réévaluation en 2018-2019 porterait en fait sur une seule année, puisqu'une seule cohorte d'étudiantes et d'étudiants serait passée dans le programme et pourrait avoir été diplômée du programme. Qui plus est, rappelons au comité ad hoc que l'Université de Moncton dispose déjà d'un mécanisme d'évaluation des programmes qui vient d'ailleurs d'être révisé en profondeur. Peut-être conviendrait-il de prévoir y inclure des modalités de suivi plus systématiques dans lesquelles la question de la viabilité d'un programme pourrait être posée.

La Faculté des arts et des sciences sociales est bien consciente des divers enjeux de l'exercice actuel. Convaincu de la nécessité de ne pas conforter le statu quo, le décanat a déployé des efforts considérables pour encadrer et encourager les unités académiques responsables des programmes ciblés à non seulement prendre cet exercice au sérieux, cela va de soi, mais à profiter de

² <http://www.umoncton.ca/cpr/node/7>

l'occasion pour également réfléchir à l'avenir. Si nous regrettons bien entendu le climat de crise que les travaux du comité ad hoc ont provoqué, nous avons néanmoins cherché à saisir ce moment comme une opportunité pour repenser la place de ces disciplines et de la Faculté au sein de l'Université de Moncton. À cet égard, le décanat de la Faculté des arts et des sciences sociales tire lui-aussi les leçons de cette réflexion sur la viabilité de certains programmes et estime non seulement de son devoir de repenser globalement, c'est-à-dire dans le cadre du système d'éducation provincial et de la société dans laquelle nous œuvrons, la place que la Faculté occupe dans l'Université et au sein de cette société, mais également de faire l'impossible pour appuyer les unités de la Faculté, et tout particulièrement celles qui sont directement concernées par l'actuel exercice d'évaluation de leur viabilité, dans les efforts que celles-ci auront à déployer au cours des prochains mois et des prochaines années. Le décanat entend notamment accorder une attention toute particulière aux moyens qui pourraient être développés pour encourager le recrutement d'étudiantes et d'étudiants dans les divers programmes de la Faculté et assurer une plus grande rétention.

En nous excusant de la longueur de cette lettre qui est motivée par l'importance des enjeux qui sont soulevés par l'évaluation de la viabilité de ces programmes et en espérant par ailleurs sincèrement que vous serez réceptifs aux efforts faits par les UARD concernées à cette étape du processus et que vous considèrerez avec toute l'attention nécessaire les propositions que comportent leurs réactions respectives, veuillez agréer, Monsieur Richard, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Lisa Roy
Doyenne

Jean-François Thibault
Vice-doyen

c.c. : Membres du Conseil de la Faculté des arts et des sciences sociales